

CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 27 Juin 2008

Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 2/05

OBJET : Rapport d'activités des Services pour l'année 2007.

<p>RÉSUMÉ : La loi a prévu la présentation, par le Président de l'Assemblée délibérante, d'un rapport annuel sur l'activité des services. A l'issue de celle-ci, le Conseil général en donne acte à son Président.</p>

Conformément à l'article L. 3121-21 du Code général des collectivités territoriales, je vous présente le rapport sur l'activité des services du Département au cours de l'année 2007.

Celui-ci est présenté en fonction de l'organisation des services en quatre pôles cohérents : Solidarité (DGAS), Aménagement – Environnement – Déplacements (DGAA), Éducation – Culture – Tourisme – Jeunesse et Sports (DGAE), Ressources – Administration (DGAR) regroupés aux côtés de la Direction générale des Services, Direction des Finances et Secrétariat général (DGS).

Ce rapport retrace l'exécution des principales décisions votées par l'Assemblée départementale en 2007, la mise en œuvre des nouvelles orientations décidées par celle-ci, et donne des indications sur les aspects quantitatifs et financiers des actions menées.

Je vous remercie de prendre connaissance et ces éléments et de bien vouloir me donner acte de ce document.

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

Dossier n° 2/05 des rapports soumis à la commission
n° 2 - Administration Générale et Personnel

Rapporteurs : M. ELU
Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel

Séance du 27 Juin 2008

OBJET : Rapport d'activités des Services pour l'année 2007.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis de la Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel,

DECIDE

De donner acte au Président du Conseil général de son rapport sur l'activité des services du Département en 2007, tel que présenté à la présente délibération.

LE PRESIDENT,

V. ÉBLÉ

Annexe

INTRODUCTION

C'est désormais plus de 4000 agents départementaux qui interviennent quotidiennement au service des seine-et-marnais dans le domaine social, pour la construction et l'entretien des routes, des collèges, dans l'assistance aux communes et aux associations ou pour la gestion interne de l'administration, des Finances et des Ressources Humaines.

Pour assurer une stratégie de pilotage commune et garantir la cohérence globale des actions, l'instance collégiale qu'est le Comité de Direction générale se réunit de manière hebdomadaire et de manière régulière avec le Président du Conseil général.

En 2007, ont été confirmées des modalités de travail qui favorisent le décloisonnement des services, la conduite d'actions transversales nécessaires pour la mise en œuvre de politiques publiques, souvent plus partenariales qu'auparavant et donc plus complexes dans leur gestion.

De même, une action publique départementale qui se veut au service des usagers exige la prise en compte de leur avis et une démarche participative dans la gestion des affaires.

En interne, le management en "mode-projet" est privilégié pour la prise en compte de différentes thématiques et la résolution des problèmes rencontrés : transferts de nouvelles compétences au Département, mise en place de nouvelles actions transversales, d'adaptation des locaux et déménagements des services, mise en place de progiciels, réorganisation des tâches, structuration des services... Ce mode de travail participatif au sein des services dynamise les capacités globales de l'administration départementale et est souvent le gage d'une plus grande pertinence ou efficacité ultérieure.

Afin d'assurer une lecture la plus homogène possible de l'activité des services en 2007, celle-ci est présentée pour chaque direction sous forme de fiches, structurée autour de quelques axes : des mots-clés pouvant caractériser le service, l'effectif, le budget, l'essentiel de l'action 2007, des chiffres importants ou encore des actions nouvelles ou spécifiques à l'année 2007.

SOMMAIRE (*)

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Secrétariat général
Mission NET
Service SIG
Direction des Finances

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DE L'ADMINISTRATION ET DES RESSOURCES

Direction de l'Administration générale
Direction des Ressources Humaines
Direction des Systèmes d'Information

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DE LA SOLIDARITE

Direction de la Santé et de la Petite Enfance
Direction de l'Enfance
Direction de l'Insertion et de l'Habitat
Direction des Personnes Agées et Adultes Handicapés
Direction des UAS
Centre de Ressources et d'Appui

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DE L'ENVIRONNEMENT, DES DEPLACEMENTS ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction de l'Architecture, des Bâtiments et des Collèges
Direction du Développement des Territoires
Direction Principale des Routes
Direction des Transports
Direction de l'Eau et de l'Environnement
Laboratoire Vétérinaire départemental

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DE L'EDUCATION, DE LA CULTURE, DU TOURISME, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Direction de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Formation
Service de la Coordination Administrative et du Tourisme
Direction des Sports et de la Jeunesse
Direction des Affaires Culturelles
Direction des Archives, du Patrimoine et des Musées départementaux
Médiathèque départementale

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

(*) Les intitulés des Directions sont ceux en vigueur en 2007

DIRECTION GENERALE
DES SERVICES DEPARTEMENTAUX
(DGS)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La Direction Générale des Services (DGS), s'appuyant sur la structuration cohérente des DGA mises en place en 2004 – 2005, centre ses missions sur des fonctions essentielles de management, de pilotage, d'organisation et de contrôle.

En 2007, la définition d'une fonction contrôle de gestion et audit qui se concrétisera en 2008, la réorganisation de la fonction financière, l'initialisation de projets de services, répondent à des objectifs de mise en œuvre d'outils et d'analyses prospectives et l'amélioration du pilotage stratégique des politiques publiques.

En 2007, la DGS est composée de deux pôles principaux : le Secrétariat général et la Direction des Finances mais également de deux services à caractère à la fois spécialisé et transversal : la Mission "NET" et le Service "SIG – Système d'Information Géographique".

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SG)

En 2007, le Secrétariat général regroupait les services suivants :

Le Service de la Séance et de la Commission Permanente (SSCP)

En 2007, le service était composé de 6 personnes. Il est chargé de la préparation des Séances du Conseil général et des réunions de la Commission permanente, de l'organisation des commissions, du suivi des décisions jusqu'à leur publication.

En 2007, une dizaine de Séances du Conseil général et 11 Commissions permanentes ont abouti à l'adoption de 1378 délibérations. L'agent chargé du caractère exécutoire des actes de la collectivité a géré la publication de 53 Recueils des Actes Administratifs.

Un agent a pour tâches l'actualisation permanente du Guide des Aides départementales sur l'Intranet, le suivi des désignations des représentants du Département dans diverses instances, l'élaboration d'un tableau de bord de l'ensemble des conventions conclues par le Département.

Ce service a piloté le projet de remplacement du logiciel de gestion des rapports, qui doit voir son démarrage courant 2008.

Le Service de la Documentation et de l'Information Administrative (SDIA)

Le service est composé de quatre personnes chargées de la constitution et la diffusion d'une revue de presse informatisée, la réalisation de recherches documentaires et la gestion des achats d'ouvrages et d'abonnements pour de nombreux services du département.

Budget primitif global 2007 : 163 000 € (Documentation générale, technique et informatisée, droits de copiage) et réalisé 153 000 €.

Actions

Fonds documentaire :

Les traditionnelles demandes documentaires ont été en constante augmentation. Le Service documentation a continué l'enrichissement de son fonds documentaire quotidiennement. Une trentaine d'articles référencés et indexés sont publiés dans la revue de presse interne « Intradoc ». Ils abondent ce fonds tous les jours. Les agents du Département y trouvent des informations générales relatives aux compétences ou aux actions engagées par le Département, des actualités de nature juridique ou statistiques.

Gestion des acquisitions et prêts d'ouvrages et de revues :

Elle a été réalisée cette année par le biais d'une société de service « France Publications » attributaire du marché qui avait été préparé au cours de l'année 2006. Une rationalisation des abonnements a pu être faite dans le cadre de ce marché.

Actions nouvelles

Abonnements :

Suite au premier marché documentaire pour la fourniture « presse et revues », un groupe de travail a été constitué. Les conclusions ont été rapidement réalisées et prises en considération pour l'établissement d'un cahier des clauses techniques. Le fournisseur commun des abonnements sera étendu à la majorité des services du Département.

Pour simplifier les procédures de saisie des articles et s'assurer de leurs conditions de conservation et de diffusion tout en respectant la législation relative aux droits d'auteur, un marché a été préparé afin de sélectionner un agrégateur de presse.

Gestion documentaire :

Les démarches relatives au changement d'outil de gestion documentaire ont été poursuivies et doivent aboutir au cours de l'année 2008. Dans l'attente de ce changement, il a été procédé à la mise en ligne des informations documentaires dans Sés@me77. Cette modification très importante participe aux initiatives du Département pour mutualiser les connaissances.

Le Pôle de Coordination et des Affaires générales

Ce pôle regroupe différentes activités à l'aspect encore hétérogène en 2007, dû à la gestion d'affaires antérieurement gérées par d'autres directions et à des missions de veille et de contrôle initialisées sous le pilotage "Direction Générale".

Ainsi, un agent gère la communication départementale en matière de chantiers de travaux subventionnés par le Département : environ 150 panneaux posés en 2007 dans le cadre d'un nouveau marché à bons de commandes de 3 ans.

En outre, sont assurées au sein du Secrétariat général des missions de veille, de diffusion de l'information à divers niveaux ainsi que la préparation de réunions ou visites dans les cantons et la bonne coordination avec toutes les Directions.

Enfin, l'orientation et le suivi du courrier transmis par le Cabinet du Président est assuré par le Secrétariat général.

MISSION NET (MNET)

La Mission NET est un centre de ressources composé de six personnes, dédié à la conception et à la réalisation de sites Web (informatifs, collaboratifs et applicatifs téléprocédures).

Budget primitif global 2007 : 183.000 € (investissement) et réalisé 171 000 €

Activités

• **En terme de projet :**

Site de la Maison des Personnes Handicapées et site de la Jeunesse :

Conception technique et éditoriale, définition de la charte graphique, création et mise en ligne des contenus, hébergement.

Site de l'Eau :

Définition de la stratégie du site Internet et du rubriquage de 1^{er} niveau.

De nouveaux espaces sur l'Intranet :

- La revue de presse
- Les marchés publics
- Les espaces archives

• **En terme d'exploitation**

- Mise en ligne sur Internet de marchés publics (environ 1 tout les 2 jours)
- Mise en ligne des informations (Tél, FAX, mail, site : 7 fiches par jour en moyenne) dans l'annuaire des agents sur Intranet et relais entre les Directions et la DRH.
- Mise à jour contenus Intranet complexe
- Mise en ligne du journal vidéo sur Internet
- Mises à jour de la page d'accueil (1 fois tout les deux jours) et des petites annonces
- Assistance aux contributeurs.

• **En terme de formation**

- Organisation et formation à l'outil de mise en ligne.

SERVICE DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

Ce service compte 5 personnes dont les principales missions se regroupent sous les rubriques suivantes :

Réalisations 2007

- Structuration de la base de données Espace-Site et Itinéraire des sports de nature
- Mise en œuvre des tests de l'application SamVision (vidéo des routes)
- Réalisation des cartes routières (1/200 000 – 1/100 000 et 1/50 000)
- Recherche de solutions pour l'amélioration des fonctionnalités de Géoserveur
- Poursuite de la migration des applications SIG (fonctionnalités de mise à jour)
- Acquisition et intégration de la BD Parcellaire de l'IGN (cadastre)
- Conventions d'échanges de données : DDASS, DREIF/DIRIF
- Avenant à la convention d'échanges de données avec la DDE

Activités 2007

- 150 personnes formées aux applications SIG
- 200 cartes réalisées
- 20 couches géographiques mise à jour (transport, biodiversité, PDIPR, ENS...)

DIRECTION DES FINANCES (DF)

La Direction des Finances comptait au 31/12/2007, 35 agents dont :

- 13 de catégorie A ou A+
- 9 de catégorie B
- 13 de catégorie C

Compte tenu des vacances de postes, des temps partiels, et des absences diverses (congrés, maladie, formation, etc...), le temps effectivement travaillé en 2007 ne représente que 23,3 ETP.

Elle est organisée en deux sous-directions et une cellule d'administration des systèmes d'information financière. Cette organisation est appelée à évoluer dans un proche avenir, du fait de la création actée fin 2007 d'une Direction du Contrôle de Gestion, reprenant une partie des activités de la Direction des Finances (le contrôle externe). La fin de l'année 2007 et le début de l'année 2008 ont été consacrés à l'audit de l'organisation actuelle, à la réflexion et à la concertation sur de nouveaux modes d'organisation et de gouvernance interne. La nouvelle organisation se mettra progressivement en place à partir du printemps 2008.

Missions principales :

- Propose et met en œuvre les stratégies financières, fiscales et budgétaires du Département,
- Gère la dette, la trésorerie,
- Préviens les risques financiers,
- Pilote, coordonne, contrôle et rend compte de la préparation et l'exécution des budgets,
- Réalise des études financières, fiscales, rétrospectives et prospectives,
- Assure la gestion et la répartition des fonds départementaux de péréquation,
- Veille à la régularité des opérations comptables,
- Contrôle les rapports présentés à la Séance,
- Administre au niveau fonctionnel les systèmes d'information financière,
- Assure une mission de conseil, d'expertise et d'assistance en matière financière, budgétaire et fiscale.

Activités et chiffres-clé :

Budget et comptabilité :

- Budget total voté : 1 533,1 M€ (+ 3,7 % par rapport à 2006), dont 945,1 M€ en fonctionnement, et 588 M€ en investissement
- Budget réel (hors mouvements d'ordre et dette capital) : 1 051,3 M€, dont 808,6 M€ (+ 8,6 % sur 2006) en fonctionnement et 242,7 M€ (+24,9 % sur 2006) en investissement
- Dépenses réelles réalisées (hors dette capital) : 998,4 M€ (+ 12,4 % sur 2006 ; 95 % du budget voté), dont 774 M€ (+ 9 % sur 2006) en fonctionnement (95,7 %) et 224,4 M€ (+ 26 % sur 2006) en investissement (92,4 %)
- Résultat global 2007 : + 5,3 M€ (+ 28,6 M€ en 2006)
- 1 935 virements de crédits réalisés (+ 19,9 %)
- 80 531 mandats de paiement (+0,93 %) et 21 997 titres de recettes (- 14,42 %) émis
- Taux de rejet : 0,86 % sur les mandats et 0,60 % sur les titres

- Gestion comptable de 44 régies (1 régie d'avances a été créée, 3 ont été clôturées)
- 207 arrêtés d'autorisation de circuler avec son véhicule personnel délivrés (- 2 %)
- 617 rapports contrôlés (+ 10 %)
- Fonds de péréquation : 49,7 M€ répartis en faveur de communes et EPCI seine-et-marnais (+ 10 %)

Dettes, trésorerie et contrôle financier :

- Encours de dette au 31/12/2007 : 740 M€ (= 2005 et 2006)
- Taux moyen pondéré : 4,39 % (4,35 % en 2006)
- Durée résiduelle moyenne : 14 ans et 4 mois (14 ans et 2 mois en 2006)
- Annuité 2007 : 80,7 M€ (+ 2 %)
- Plafond de tirage des lignes de trésorerie : 100 M€ (= 2005 et 2006)
- Tirages : 177 (- 7 %) / remboursements : 177 (+ 37 %)
- Encours de dette garantie au 31/12/2007 : 375,4 M€ (- 12,7 %), au bénéfice de 94 organismes (101 en 2006)
- 24 nouvelles garanties en 2007 pour un montant de 31,9 M€
- 138 organismes suivis financièrement (+ 3 %)
- 50 demandes de subventions instruites en 2007 (+ 2 %)

Administration fonctionnelle des systèmes d'information financière :

- 145 fiches d'anomalies rédigées (- 3 %)
- 26 mises à jour Grand Angle (versions, lots, patches...) (16 en 2006)
- 500 requêtes et extractions sur demande utilisateurs (+ 67 %)
- Gestion des profils et habilitations : 158 créations (- 20 %) et 350 modifications (+ 16 %)
- 40 demi-journées de formation (20 en 2006)
- 1 903 paramétrages divers (+ 73 %)
- 3 000 interventions d'assistance auprès des utilisateurs (+ 50 %)
- Gestion des interventions DSI : 50

Actions nouvelles :

- mise en place d'un programme de billets de trésorerie : nouvel outil de financement court terme
OBJECTIF : diversifier les modes de financement à court terme afin d'en diminuer les coûts et d'élargir la concurrence.
- évolution du logiciel de gestion de la dette propre et de la dette garantie
OBJECTIF : sécuriser et améliorer la gestion de la dette
- Réforme des modalités de répartition du fonds départemental de péréquation des droits de mutation
OBJECTIF : mise en conformité du barème de répartition suite à la modification des critères obligatoires prévus par l'article 1595 bis du code général des impôts.
- Signature le 19 novembre 2007 d'une Convention de Services Comptable et Financier avec le Trésor Public
OBJECTIF : optimisation et modernisation, dans un partenariat renforcé entre ordonnateur et comptable, les outils de la gestion financière départementale. Trois axes de travail sont privilégiés (enrichissement et développement des échanges de données, réingénierie des chaînes d'exécution comptable et enfin, amélioration de la qualité comptable et enrichissement des informations financières). Ces axes ont été déclinés en 17 actions, dont le calendrier de mise en œuvre s'étale jusqu'en 2009.
- Transfert à la DGAR de la gestion des frais de représentation, de mission et de déplacements
OBJECTIF : recentrage des missions de la Direction des Finances sur ses métiers et optimisation des procédures. Le transfert est effectif depuis début 2008
- Généralisation de la Programmation Pluriannuelle des Investissements à 5 ans en autorisations de programme, et 10 ans en crédits de paiement
OBJECTIF : planification, priorisation et régulation des investissements du Département, en fonction des objectifs politiques, des contraintes financières et de la capacité « à faire » des services départementaux. Après une phase expérimentale en 2006, l'année 2007 a vu la généralisation de la démarche « PPI » sur une période glissante de 5 ans en AP, et 10 ans en CP, associant étroitement les élus et l'administration.

- Mise en place d'une prospective budgétaire à 3 ans

OBJECTIF : anticipation des évolutions endogènes ou exogènes pouvant affecter sensiblement le budget départemental, repérage des marges de manœuvre ou des étranglements potentiels, détermination de la capacité à investir en articulation avec le PPI, élaboration de scénarios alternatifs. Cette démarche sera structurée et renforcée en 2008.

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
DE L'ADMINISTRATION ET DES
RESSOURCES
(DGAR)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La D.G.A.R. est le pôle chargé de la **définition des besoins** et de l'**allocation des ressources**, nécessaires au bon fonctionnement de tous les services départementaux. En 2007 comme les années précédentes, les transferts de compétences ont entraîné un important travail de coordination avec les autres pôles et une évolution rapide, tant qualitative que quantitative, de chacun des services des trois directions du pôle :

- **La Direction de l'Administration Générale (D.A.G.),**
- **La Direction des Ressources Humaines (D.R.H.),**
- **La Direction des Systèmes d'Information (D.S.I.).**

Comme annoncé, les déménagements de plus de 1000 agents, sur 33 sites différents ont nécessité un travail collectif, important, mené avec succès : reconfiguration des postes.

L'adaptation aux nouvelles missions continue d'entraîner d'importants changements organisationnels en interne :

- La réorganisation de la DRH est effective. En bonne voie d'achèvement, elle se déroule conformément aux prévisions.
- L'intégration de la Sous Direction des Affaires Juridiques et Patrimoniales dans la DAG s'est également bien déroulée.
- Enfin, les relations avec les différentes DGA se sont réorganisées harmonieusement, pour tenir compte des effets de la décentralisation.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (DAG)

La Direction de l'administration générale, rattachée à la Direction générale adjointe de l'administration et des ressources, est constituée d'un Directeur par intérim, d'une assistante et de trois Sous-Directions : la Sous-direction des marchés publics, la Sous-direction des moyens et la Sous-direction des affaires juridiques et patrimoniales.

Ses missions principales sont :

- d'une part, d'élaborer et de proposer une stratégie globale de développement et de contrôle d'une politique de l'achat public, en intégrant les objectifs de l'Agenda 21,
- D'autre part, de proposer et d'organiser les différentes prestations de service dont la Direction a la charge auprès des services du Département.

Sous-Direction des Moyens

Mots-clés : gérer les moyens généraux nécessaires au fonctionnement des services

Effectif :

4 services : achats, imprimerie, logistique, parc et déplacements automobiles

62 postes répartis comme suit :

- Sous-direction : 1 Sous-directrice et 1 secrétaire
- Service des achats : 1 Chef de service et 8 agents
- Service imprimerie : 1 Chef de service et 9 agents
- Service logistique : 1 Chef de service et 29 agents
- Service du parc et des déplacements automobiles : 1 Chef de service et 10 agents

Budget 2007 de la Sous-direction sur OP 2007

- Investissement : 1 502 900 €
- Fonctionnement : 4 264 592 €

Budget réalisé 2007 de la Sous-direction sur OP 2007 (suivi comptable)

- Investissement : 1 006 877 €
- Fonctionnement : 3 225 844 €

Chiffres-clés de l'activité :**Service des achats (CP 2007 sur OP 2007)**

Thèmes	Suivi comptable (= réalisé 2007 y compris journée complémentaire)	Suivi gestion (= commandes 2007 sans tenir compte de la date de paiement)	Observations
Section d'investissement			
Acquisition de véhicules	815 018 €	964 657 €	
Mobilier	148 913 €	202 589 €	Hors DGAS De plus, 99 125,90 € ont été proposés en reports, des commandes ont dû être différées
Matériel et outillage	34 333 €	61 872 €	Hors DGAS De plus, 85 601,68 € ont été proposés en reports, des commandes ont dû être différées
Section de fonctionnement			
Gestion du parc automobile départemental			
Vignettes et cartes grises	7 088 €	9 246 €	
Sinistres	15 818 €	20 312 €	
Entretien/Réparations	125 546 €	151 620 €	Hors DGAS et Collèges
Carburant	259 452 €	297 989 €	Hors DGAS et Collèges
Fonctionnement des services départementaux			
Fournitures de bureau	247 590 €	298 517 €	Hors DGAS
Location photocopieurs, moteur d'impression numérique et bibliocopieur	290 987 €	322 932 €	Hors CIO Nombre de photocopieurs : 202
Entretien photocopieurs, moteur d'impression numérique et bibliocopieur (coût copies)	167 924 €	255 13 €	Hors DGAS - CIO
Fonctionnement et entretien des locaux départementaux			
Fournitures d'entretien pour le nettoyage des locaux	161 070 €	165 941 €	Hors UAS
Nettoyage des locaux	596 541 €	675 242 €	Hors UAS
Au cours de l'année 2007, 3 706 liquidations de dépenses ont été effectuées (3 334 en 2006)			

Action nouvelle en 2007 :

Mise en place de procédures avec la DGAS, pour la gestion des moyens de la DGAS
Objectif : Gestion des moyens de la DGAS par la SDM au 1er janvier 2008

Service Imprimerie

Prestations d'imprimerie : 1 084 dossiers pour un coût de 436 083 € (dont sous-traitance : 38 612 €)

Prestations de reprographies et photocopies : 703 538 pages pour un coût de 23 571 €

- Reprographies : 13 014 € (650 720 pages)
- Photocopies noir et blanc : 2 148 € (30 690 pages)
- Photocopies couleur : 8 409 € (22 128 pages)

Consommation de papier : environ 38 tonnes (18 tonnes en grand format pour prestations d'imprimerie et 20 tonnes de papier blanc A4 pour photocopies – reprographies)

Action nouvelle en 2007 :

Arrêt progressif du système offset

Objectif : Mise en place du système « tout numérique » au 1^{er} janvier 2008

Service Logistique

Pôle nettoyage :

- 2 000 m² de locaux nettoyés chaque jour (hors vitrerie), par les agents départementaux affectés à ce Pôle

Pôle standard

- 60 000 transferts d'appels téléphoniques (entrants et sortants)

Contrôleur qualité

- Suivi des prestations de nettoyage sur tous les sites départementaux

Service du parc et des déplacements automobiles

Pôle gestion administrative et suivi technique

- nombre de véhicules au 31/12/2007 : 668 (y compris Collèges – CIO – CDDP – DDJS – COS - MDPH)
- nombre de véhicules neufs achetés en 2007 : 78 dont 42 véhicules propres
- nombre de sinistres : 138 pour toute la flotte
- nombre d'interventions pour entretien / réparation : 735 (hors DGAS – Collèges – DAPMD pour les muséobus – Médiathèque Départementale pour les bibliobus - CIO – CDDP - DDJS - MDPH)

Pôle des déplacements automobiles

- nombre de missions : 778 (dont 582 missions de transport de personnes, 157 missions de transport de plis et 39 missions effectuées pendant les astreintes week-ends)
- répartition géographique des missions (hors missions Président et week-ends) :
 - en Seine-et-Marne : 336
 - hors Seine-et-Marne : 179

Actions nouvelles en 2007 :

Rédaction, avec la DSI, d'un marché (cahier des clauses particulières)

Objectif : Acquisition d'un logiciel de gestion de la flotte automobile

Rédaction de différentes notes sur la gestion pour compte de la flotte automobile

Objectif : Externalisation de l'entretien-maintenance des véhicules

Actions nouvelles en 2007 :

Rédaction, avec la DSI, d'un marché (cahier des clauses particulières)

Objectif : Acquisition d'un logiciel de gestion de la flotte automobile

Rédaction de différentes notes sur la gestion pour compte de la flotte automobile

Objectif : Externalisation de l'entretien-maintenance des véhicules

Sous-Direction des Marchés Publics

Mots - clés : veiller à la passation de tous les marchés publics du Département et au respect des procédures de marchés publics, rédiger les pièces de marchés, conseiller et former les services sur tous les aspects de la commande publique.

Effectif : 11 personnes : 6 juristes, 1 administrateur fonctionnel, 1 assistante des commission d'appel d'offres et des jurys de concours, 1 Sous-directeur, 1 adjoint au Sous-directeur et 1 secrétaire

L'essentiel de l'action 2007 :

Pour la SDMP :

Afin de sécuriser les procédures d'achat, une des actions principales menées en 2007 a été l'acquisition et la mise en place du logiciel de gestion des marchés SIS-Marchés.

En effet, l'année 2007 a été particulièrement caractérisée par la mise en place d'un groupe de travail visant à définir et mettre en œuvre les principales tâches de paramétrage, de formation, de communication pour permettre le déploiement du logiciel dans l'ensemble des directions départementales. L'ampleur de ces tâches a justifié le recrutement d'un administrateur fonctionnel en septembre 2007.

L'année 2007 a été également marquée par la rédaction d'un règlement interne de la CAO, qui vise à organiser la participation et les interventions des acteurs impliqués dans le fonctionnement de la CAO et des jurys.

3 à 5 chiffres-clés de l'activité 2007 de la direction ou de la mission

Pour la SDMP :

- 130 marchés formalisés en 2007 conclus par le Département (soit +12% par rapport à 2006)
- 233 marchés à procédure adaptée (MAPA) conclus par le Département (soit – 3% par rapport à 2006)
- 402 points traités en CAO en 2007
- 9 jurys en 2007

Les 3 à 5 actions nouvelles mises en place en 2007, avec pour chaque action :

1ère action SDMP : l'acquisition et la mise en place du logiciel de gestion des marchés SIS-Marchés

- le public cible : agents départementaux amenés à passer des marchés formalisés et des MAPA, soit près de 500 agents
- l'objectif de l'action : accroître la sécurisation des procédures d'achat
- une description brève de l'action : création d'un comité de suivi des chantiers de paramétrage, développement et déploiement, mise en place de réunions d'information et d'accompagnement au changement, recrutement d'un administrateur fonctionnel

2ème action SDMP : la rédaction d'un règlement interne de la CAO qui vise à organiser la participation et les interventions des acteurs impliqués dans le fonctionnement de la CAO et des jurys.

- le public cible : les élus et en particulier les membres de la commission d'appel d'offres, les agents départementaux
- l'objectif de l'action : assurer la transparence dans les procédures d'achat et de marchés publics
- une description brève de l'action : rédaction d'un règlement intérieur de la CAO, validation par les membres de la CAO et en particulier par le Président du Conseil général, diffusion du règlement aux élus de l'Assemblée départementale.

3ème action SDMP : la rédaction et la mise en œuvre d'une clause d'insertion sociale dans les marchés formalisés du Département

- le public cible : les entreprises, les Directions techniques amenées à passer des marchés importants de travaux et de services
- l'objectif de l'action : faciliter la réinsertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté via les marchés publics
- une description brève de l'action : animation d'un groupe de travail entre les Directions concernées, rédaction d'un projet de clauses-type d'insertion sociale, validation par le Président du Conseil général, discussions en cours sur la mise en œuvre de la clause avec les organismes professionnels et les directions concernées.

Sous-Direction des Affaires Juridiques et Patrimoniales

Budget primitif :

En investissement, 7 032 700 €
En fonctionnement, 4 660 225 €
En recettes, 25 203 352 € (gendarmeries)

Budget réalisé :

En investissement, 6 888 999 €
En fonctionnement, 5 214 449 €
En recettes, 31 040 495 €

Les missions

La Sous-direction des affaires juridiques et patrimoniales (SDAJP) assure une triple mission :

- * **Le traitement des affaires juridiques du Département**
- * **La gestion du patrimoine immobilier du Département**
- * **La gestion des assurances du Département**

Cette triple mission est assurée à travers l'activité de trois services :

- le Service des études et du contentieux
- le Service de la gestion du patrimoine
- le Service des assurances

L'effectif

L'effectif de la sous-direction au 31 décembre 2007 était de 32 collaborateurs, relevant des cadres d'emploi suivants :

- * 12 attachés,
- * 7 rédacteurs,
- * 13 adjoints administratifs.

Service des études et du contentieux

Le Service des études et du contentieux a pour mission de proposer et de mettre en œuvre les moyens propres à assurer la sécurité juridique des actes produits par le Département et des projets menés par les différents services du Département.

A ce titre, le Service des études et du contentieux assure des missions de conseil, d'assistance et de veille juridique auprès des services, de traitement du contentieux devant les différentes juridictions, et de contrôle de certains actes de la collectivité (projets de délibération des assemblées). Il assure également des actions de formations internes à destination des services.

Conseil, études, accompagnement des services :

Pour l'année 2007, le Service des études et du contentieux est intervenu sur **420** nouveaux dossiers qui consistent essentiellement en :

- demandes d'avis (questions juridiques appelant une réponse courte, avec un délai de réponse très bref) ;
- demandes d'études (problématiques nécessitant une recherche et une documentation juridique plus approfondie) ;
- traitement de litiges et contentieux dont le contentieux de la passation et de l'exécution des marchés publics : analyse des stratégies contentieuses envisageables pour une situation donnée, rédaction des pièces nécessaires à une action en demande ou en défense, devant les juridictions administratives, choix et pilotage des avocats du Département, le cas échéant ;
- demandes d'assistance à la négociation, à la mise au point, et à la rédaction de conventions.

Contentieux

En 2007, le Service des études et du contentieux a ainsi pris en charge plus de **13** nouveaux dossiers contentieux. En moyenne, le Service des études et du contentieux suit en permanence un stock d'une trentaine de dossiers contentieux. Ce nombre ne comprend ni les dossiers suivis par la Direction des ressources humaines (contentieux statutaires), ni celles suivies par le Service des assurances, ni les dossiers gérés par le Service de veille, analyse et documentation juridique (SVADJ) de la DGA S (contentieux de l'aide sociale à l'enfance et des relations avec les assistants maternels et familiaux).

Le Service des Etudes et du Contentieux a participé à de nombreux projets de fond, associant plusieurs directions du Département, et notamment :

- aménagement numérique du Département (projet SEM@FOR : suivi de la phase d'attribution du contrat de délégation de service public et de la phase de déploiement du réseau) ;
- politique et dossiers particuliers liés aux pôles de compétitivité de Seine-et-Marne ;
- procédure d'attribution des logements de fonction dans les collèges : redéfinition du cadre juridique de la procédure ;

- délégation de service public « transport des personnes à mobilité réduite » : préparation du choix de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, préparation du lancement de la procédure, accompagnement juridique général.

Contrôle

Le Service des études et du contentieux, en lien avec la direction des finances et la sous-direction des marchés publics, évalue la régularité juridique - et donc les risques - des projets de délibérations et de conventions avant leur approbation par le Conseil général ou la Commission permanente. Ce contrôle interne permet de maintenir à un niveau très faible le nombre des lettres d'observations du contrôle de légalité (deux lettres d'observations en 2007, hors marchés publics).

Service de la gestion du patrimoine

Le Service de la gestion du patrimoine a en charge la gestion du patrimoine immobilier du Département (hors voirie départementale), représentant plus de 1 000 000 m².

Ce patrimoine comporte **26** gendarmeries, **125** collèges, **4** musées, **15** Unités d'Action Sociale, **7** Centres d'Information et d'Orientation, ainsi que les bâtiments abritant les autres services départementaux.

Le Service procède aux acquisitions, cessions, locations et mises à disposition des terrains et immeubles nécessaires à l'activité des services départementaux ; il assure la rédaction des actes juridiques correspondants et leur publication éventuelle à la Conservation des hypothèques.

Acquisitions et cessions :

Les acquisitions et cessions immobilières ont donné lieu à **42** signatures d'actes au cours de l'année 2007.

Le Département a procédé à l'acquisition de **37** ensembles immobiliers, dont **29** au titre des Espaces Naturels Sensibles (représentant environ 600 000 m² de terrains), **3** terrains d'assiette de collèges et **5** acquisitions pour les besoins des services départementaux.

Pour l'année 2007, le montant total des acquisitions s'est élevé à la somme de **7 272 750 €**.

Au cours de cette même année, le Département a procédé à la cession de **2** ensembles immobiliers n'ayant plus d'utilité pour les services départementaux.

En 2007, le montant total de ces cessions s'est élevé à la somme de **539 528 €**.

Par ailleurs et à l'issue d'un travail de trois ans mené avec l'assistance d'un bureau d'étude, un bail emphytéotique administratif a été conclu fin 2007 pour la gestion des **26** casernes de gendarmerie de Seine-et-Marne, moyennant un loyer versé en une fois de **28 700 000 €**.

Gestion locative :

Le Service de la gestion du patrimoine assure la négociation et la conclusion des divers contrats relatifs à l'occupation de locaux par les services départementaux, le renouvellement des baux, les concessions de logement, et perçoit les loyers et charges correspondant aux locaux mis à la disposition des services de l'Etat.

Au titre de l'année 2007, le montant total des loyers et charges versés par le Département pour le fonctionnement des services s'est élevé à **1 536 314 €**.

Le montant des loyers et charges perçus en 2007 au titre des locations consenties, pour l'essentiel aux services de l'Etat, s'est élevé à **496 147 €**.

Mises à disposition :

Le Service traite également les mises à disposition de divers locaux à l'Etat (Préfecture, Sous-Préfectures, bureaux de la D.D.A.S.S. à Melun ...) et à la Région (certains lycées).

Impôts, taxes et redevances :

Cette gestion se rapporte notamment au suivi des taxes foncières et taxes sur les bureaux, de la redevance spéciale pour les déchets non ménagers concernant divers sites où cette redevance a été mise en place (Melun, Dammarie-les-Lys, Le Mée-sur-Seine, Fontainebleau, ...).

S'agissant des seules taxes foncières, le Service a permis au Département de récupérer **37 104 €** de taxes non dues sur l'exercice 2007.

Le Service assure le cas échéant la récupération de certaines taxes auprès des occupants des logements de fonction (gendarmeries, collèges,...).

Les impôts, taxes et redevances suivants ont été réglés au cours de l'année 2007 :

	Taxes Foncières	Taxe sur les bureaux	Redevance spéciale déchets non ménagers	Total
Montant	144 197 €	121 057 €	74 855 €	340 109 €

Gestion patrimoniale :

Dans le cadre de ses nouvelles attributions, le service a notamment en charge la gestion des fluides et la surveillance du patrimoine immobilier départemental ainsi que l'étude des besoins des services en termes de locaux et l'établissement de propositions en la matière.

Les actions suivantes ont notamment été conduites en 2007 :

- reprise de la gestion des fluides sur l'ensemble des bâtiments affectés à l'exploitation des routes, antérieurement effectuée par la DDE
- conclusion d'une convention de prélèvement avec EDF
- mise en place de l'accueil, de l'entretien et de la régie de restauration pour l'immeuble de Savigny-le-Temple (3 agents)
- mise en place d'un dispositif d'astreintes concernant le site de la rue de Belle Ombre à Melun
- reprise de la gestion de l'accueil du bâtiment de la rue de Belle Ombre à Melun (3 agents)
- renouvellement des marchés relatifs au gardiennage des propriétés départementales et à la fourniture de fuel

Fluides

Les dépenses relatives aux fluides se sont élevées en 2007 à **1 123 123 €**, dont :

- combustibles : 342 010 €
- électricité : 636 991 €
- eau : 144 122 €

Service des AssurancesSinistres :

Le Service des assurances a traité **385** sinistres touchant des bâtiments appartenant au Département (collèges et bâtiments départementaux) pour un montant *total de 547 476 €*. *Le délai de traitement pour ce type de dossier varie de 1 à 4 mois en fonction de la nécessité de l'intervention d'un expert.*

Le Service a également instruit **190** dossiers relatifs à la responsabilité civile du Département pour un montant total de **157** réclamations et aux dommages causés aux assistantes familiales pour un montant de réclamation de **114 768 €** (dont **85 796 €** concernant l'aide sociale à l'enfance et **28 972 €** concernant la voirie départementale). Le délai de traitement moyen pour ce type de dossier est de 2 mois.

Le Service des assurances a obtenu le règlement de **11** dossiers concernant des malfaçons affectant les bâtiments départementaux, pour un montant de **49 088 €**.

Enfin, au titre de l'année 2007, le Service des assurances a suivi les dossiers de **12** agents dans le cadre de la protection juridique des agents.

Gestion des contrats d'assurance :

Le contrat "dommages aux biens" portant sur l'assurance des bâtiments du Département a été renégocié par appel d'offres. Depuis le 1er janvier 2008, l'assurance "dommages aux biens" est souscrite auprès de la SMACL pour un montant de prime de 401 400 €, soit une économie de près de 200 000 € par rapport au précédent contrat à périmètre d'assurance comparable, représentant environ 1 000 000 m².

Par ailleurs, une étude a été menée pour garantir les événements organisés par le Département dans le cadre des expositions. Cette étude a donné lieu à la souscription d'un contrat global "tous risques expos" qui, à compter du 1er janvier 2008, se substitue aux contrats souscrits au cas par cas. Ce nouveau contrat garantit d'une part, les œuvres d'art appartenant au Département et exposées de manière permanente dans ses locaux et d'autre part, les objets qui lui seront confiés en vue d'une exposition organisée par le Département.

Enfin, le Service des assurances conseille les services départementaux et apporte son expertise quant aux besoins d'assurance des personnes (risques statutaires et protection juridique), des biens (dommages aux biens, flotte automobile), et des activités (événementiel, responsabilité civile) se rapportant au Département.

Ainsi, en 2007, le service a assuré la passation d'un avenant au contrat flotte automobile dans le cadre de l'application des conventions déneigement et a notamment assisté les services de la DGAE pour l'organisation des rencontres de la jeunesse et l'inauguration du château de Blandy-les-Tours.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES (DRH)

La Direction des ressources humaines a été accompagnée en 2007 par le cabinet Ernst & Young dans la mise en œuvre de sa réorganisation.

Les enjeux sont les suivants :

Clarifier l'organisation de la DRH (lisible, recentrée sur le cœur de métier des ressources humaines, nouvelles structures d'encadrement, renforçant la dimension managériale...)

Intégrer les enjeux de la décentralisation (reprise en gestion des personnels transférés, effet volume, maîtrise des enjeux et des risques nouveaux, accompagnement des directions opérationnelles...)

Mettre en place des systèmes efficaces de pilotage et de suivi de l'activité de la DRH (développement d'outils de gestion, amélioration du SI...)

Développer une véritable gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (prospective à 3-5 ans, identification des besoins futurs des directions, transfert du savoir entre agents, enjeux démographiques de la gestion RH,...)

Mieux intégrer la déconcentration de certaines fonctions RH ainsi que la territorialisation des services départementaux

Dans un premier temps, une étude d'impact a été réalisée auprès des agents et des directions bénéficiaires à l'automne 2007.

Les résultats de ce diagnostic ont été présentés au personnel de la Direction des ressources humaines le 25 janvier 2008.

Dans un second temps, un plan d'action a été proposé au comité de pilotage, composé du Vice-Président, chargé de l'Administration Générale et du Personnel et du Directeur général des Services. Les points suivants ont été validés :

Pour la fonction stratégique : Élaboration d'un projet RH de la collectivité fin 2008

Pour la fonction pilotage : Élaboration de tableau de bord RH et SIRH fin 2008

Pour la fonction management : Utiliser les espaces de communication, plan de communication pour chaque projet 2008

Déconcentration de la fonction RH : Clarification des champs respectifs de responsabilités DRH/direction opérationnelle juin 2008

DIRECTION ADJOINTE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Sous-direction de l'administration du personnel (SDAP)

Les missions :

La Sous-direction de l'administration du personnel, constituée de 49 agents, conseille et assiste le Directeur des ressources humaines dans l'accomplissement de ses missions, d'une manière générale.

Elle assure traditionnellement, sous son autorité :

- © La gestion administrative et statutaire des personnels, de la prise de fonction à la liquidation de la retraite (7 017 arrêtés),
- © La mise en œuvre des procédures d'avancement d'échelon (988), de grade et de promotion interne (266), de notation (2 609),
- © L'élaboration et le contrôle mensuel de 3 200 paies en 2007,
- © La gestion des absences des agents départementaux,
- © Les questions juridiques, le contentieux et la prévention du contentieux auprès du "contrôle de légalité" en matière de personnel,
- © L'organisation administrative des commissions administratives paritaires.

L'essentiel de l'action 2007 :

* Points conseil DRH

En 2007, l'organisation de points conseil s'est poursuivie pour les agents accueillis dans le cadre du transfert des personnels de l'Éducation Nationale et du Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable.

- pour les TOS :

21 points conseil ont été organisés dans les collèges par l'équipe gestionnaire des personnels TOS afin d'informer ces personnels sur les incidences de leur choix (droit d'option, détachement, intégration...) et leur apporter des précisions sur le fonctionnement du Conseil général. Il est à noter que ces réunions se sont révélées être une réussite qui se mesure à l'heure actuelle au nombre d'appels journaliers fort nombreux reçus par cette équipe.

- pour les agents de la DDE :

10 réunions collectives, 7 organisées entre les services partenaires du Conseil général concernés par l'accueil de cette nouvelle population et 4 réunions pour rencontrer individuellement les agents afin de les informer des conséquences de leur droit d'option et des détachements

* Transferts de personnels

Dans la continuité de l'acte II de la décentralisation et des transferts de compétences de l'État au Département, la sous-direction a pris en charge les dossiers administratifs de **439** Techniciens et Ouvriers de Service (TOS) et **242** agents de la DDE en vue d'une intégration ou d'un détachement au **1^{er} janvier 2008**.

le public cible : les agents de l'Etat

l'objectif de l'action : un accueil au sein du Département permettant d'assurer la continuité du service public

Dans le cadre de la reprise de l'activité des Travailleurs d'Insertion Sociale et Familiale (TISF) dans les unités d'actions sociales, 10 rencontres ont été organisées pour assurer l'intégration de ces 40 agents sous CDI en toute transparence.

* Refonte de la catégorie C, revalorisation des cadres d'emplois B type et modification du décret des attachés territoriaux

Suite à la parution de nombreux textes, au rang desquels on citera notamment les décrets de décembre 2006, la SDAP a procédé à **1 191** reclassements.

le public cible : les agents départementaux de catégories A, B et C

l'objectif de l'action : la mise en conformité des situations administratives des agents à la réglementation

* Impact de ces événements sur la gestion des carrières et sur la paie

Du fait de la prise en charge des nouveaux personnels, il est à noter que la SDAP a été confrontée à une évolution conséquente dans le traitement des dossiers liés à certains thèmes de la gestion des carrières, ainsi que l'indiquent les chiffres ci-dessous indiqués :

- avancements d'échelons : 988
- congés maladie : 455
- détachements : 127
- intégrations : 282
- temps partiels : 507

Pour faire suite aux nouveaux décrets relatifs à l'attribution de la NBI, les situations de 958 agents ont été vérifiées et 429 ont fait l'objet de modifications.

Le service de la paie a été mis à contribution dans le cadre d'un contrôle de l'URSSAF (redressement minime par rapport à la masse salariale).

Service de la vie au travail :

Lors de la réorganisation de la direction, un nouveau service de la vie au travail a pris en charge les questions nécessitant un accompagnement particulier des agents départementaux, notamment lors des périodes de maladie et de retraite.

Cellule Retraite

Nombre de dossiers de retraite traités en 2007 : 35 dossiers (dont 3 reversions)

Nombre de dossier de validation en cours en 2007 : 292 en moyenne

En 2007, deux séminaires retraite ont été organisés, au cours desquels 72 personnes ont été reçues lors des guichets individuels du séminaire de janvier, puis 61 personnes en septembre.

Dans le cadre de la loi de 2003 portant réforme des retraites, un droit à l'information des agents est prévu, le secteur retraite a transféré les éléments de carrière et de paie des agents nés en 1957 (76 dossiers) et en 1949 (50 dossiers) pour permettre à la CNRACL d'établir un relevé de situation individuelle et une estimation indicative globale du montant de la retraite aux âges déterminants (60 à 65 ans).

Cellule Santé

3719 visites médicales ont été réalisées au cours de l'année 2007 pour les agents départementaux, dont les assistants familiaux et les agents TOS recrutés par le Département.

Sur ce nombre total de visites médicales, 181 visites ont été organisées pour assurer un suivi particulier des agents. Le nombre de visites médicales supplémentaires a augmenté de 18% par rapport à l'année 2006. Le taux de présence aux visites médicales est globalement de 87,67%. En 2007, 490 agents ont été vaccinés contre la grippe ; 39 agents ont bénéficié d'un suivi psychologique. On note 367 réserves d'aptitude transmises à l'employeur à l'occasion des examens de surveillance, dont 12 avis d'inaptitude temporaire, 4 avis d'inaptitude définitive, 6 avis d'inaptitude pour le poste occupé.

123 dossiers ont été présentés au comité médical en 2007, et 1 dossier médical supérieur. La commission départementale de réforme a examiné 83 dossiers en 2007. 3 dossiers de recours ont été transmis à la commission départementale de réforme.

197 accidents de travail ont été déclarés en 2007, dont 42 dossiers au titre des accidents de trajet. Ces accidents de travail ont généré 2766 jours d'arrêt de travail. 5 dossiers d'allocation temporaire d'invalidité ont été constitués par le service au cours de l'année

Cellule gestion du temps de travail

Dans le cadre du transfert des agents de la DDE, le logiciel Chronotique a pris en charge les nouveaux agents départementaux, dès le 1er janvier 2007. Le service a travaillé sur la création des cycles de travail des agents d'exploitation, avec la mise en place d'un règlement intérieur spécifique.

Le logiciel a été paramétré pour prendre en compte la nouvelle modalité de récupération du crédit d'heures par demi-journée, l'introduction de la notion de personnel itinérant et sédentaire, la création d'un cycle de travail particulier en cas de canicule, un règlement intérieur spécifique pour les musées et le château de Blandy-les-Tours, la mise en œuvre du décret n°2007-1597 du 12 novembre 2007 autorisant la compensation des jours de congés non pris.

En avril 2007, une étude relative au temps de travail des agents des collèges a été réalisée : 101 des 124 chefs d'établissements ont répondu.

Sous-Direction études ressources humaines (SDERH)

La Sous direction études RH est composée de 10 cadres A et comprend les services SIRH et Budget, et études RH.

Les missions :

© Pilotage et développement du SIRH (analyse des besoins, planification des acquisitions et des évolutions des logiciels, contrôle de la pertinence de l'utilisation de l'ensemble des outils informatiques, organisation du travail),

© Préparation et pilotage des budgets RH et particulièrement de la masse salariale, conception des tableaux de bord, des indicateurs ; développement des outils d'aide à la décision,

© Conception, production et contrôle de la cohérence de toutes les études réalisées dans le domaine des ressources humaines,

© Développement de la veille juridique et statutaire et mise en place d'un fonds documentaire,

© Participation à l'amélioration des procédures internes liées à la GRH et contribution à la politique RH du Département en recensant et en analysant les besoins des directions en matière d'informations ressources.

L'essentiel de l'action 2007 :

Au sein du service SIRH, l'année a été consacrée à la passation du marché de Chronogestor et à la mise en place du nouveau logiciel de gestion du temps de travail. Le logiciel Astre a été paramétré pour prendre en compte les nombreuses évolutions réglementaires.

Dans le cadre de la nouvelle organisation, un service budget et études RH a été créé en vue de développer les études budgétaires et statutaires de la direction.

Service des relations sociales

L'essentiel de l'action 2007 :

Dans la poursuite des relations avec les organisations syndicales, la concertation s'est élargie d'une part, avec la participation de FO, syndicat nouvellement déclaré au sein de la structure et, d'autre part, par l'association de représentants des personnels transférés. Elle a été modifiée dans son organisation puisque les rencontres trimestrielles sont désormais initiées par le Directeur général des services.

Par ailleurs, les organisations syndicales ont largement été associées à des comités de pilotage, des groupes de travail ou d'information au titre de cette concertation. On notera à ce titre les thématiques suivantes : Charte de prévention du harcèlement moral, addiction, ratios d'avancement de grades, mise en œuvre de l'indemnité compensant certains jours de repos travaillés, identification et traitement des situations de souffrance...

Enfin, dans le cadre de la réorganisation de la DRH, un service Relations sociales a été créé, permettant désormais de centraliser en un pôle unique, la gestion des instances paritaires notamment.

- **Le public cible** : organisations syndicales et agents du Département.
- **L'objectif de l'action** : faciliter le dialogue et associer les syndicats aux décisions de l'administration

DIRECTION ADJOINTE EMPLOI ET COMPETENCES

La Direction adjointe de l'emploi et des compétences est constituée de :

- La Sous-direction de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- La Sous-direction de l'environnement au travail.

Activité recrutement et mobilité interne :

Le Service recrutement et mobilité est chargé de définir la politique de recrutement du Conseil général, et de la décliner au sein des services R.H. déconcentrés du Département. Il procède à la publication des postes vacants par voie externe (annonces presse, forums emploi) et par voie interne (diffusion dans l'intranet départemental).

Le total des recrutements réalisés en 2007 s'élève à **474**, répartis comme suit :

- Nombre de recrutement par voie externe

	Cadre d'emplois	Nombre de recrutements réalisés
Catégorie A	Attaché	42
	Ingénieur	17
	Médecin	4
	Psychologue	6
	Autre cadre A	13
Catégorie B	Technicien	10
	Contrôleur	1
	Rédacteur	32
	ASE	41
	Assistant ou assistant qualifié du patrimoine ou des bibliothèques	8
	Autre cadre B	15
Catégorie C	Agent/adjoint administratif	52
	Agent du patrimoine	3
	Agent social	33
	TOS	101
	Autre cadre C	32
Total : 410		

- Nombre de recrutement par voie interne

	Cadre d'emplois	Nombre
Catégorie A	Attaché	6
	Ingénieur	3
	Médecin	2
	Autre	5
Catégorie B	Rédacteur	10
	ASE	12
	Autre	2
Catégorie C	Agent ou adjoint administratif	17
	Autre	7
		Total : 64

Par ailleurs, le service recrutement et mobilité a procédé au recrutement de **175** agents saisonniers en juillet, août et septembre 2007.

Afin de faciliter les recrutements au Conseil général, la DRH a participé à plusieurs salons et forums emploi en 2007 :

- Salon de l'emploi public les 29, 30 et 31 mars au Palais des congrès à Paris
- Salon Prest'ho le 25 septembre à l'Espace Champerret à Paris
- Forum « Rencontres pour l'emploi » le 27 septembre à Lognes
- 6^{ème} journée du Recrutement de l'action sociale le 23 novembre à l'Espace Cap à Paris.

Activité gestion prévisionnelle emploi et compétence :

Le Service des effectifs et de la gestion prévisionnelle des métiers conçoit et met en place des projets visant à moderniser les pratiques managériales du Département et anticiper les compétences et métiers dont le Conseil général aura besoin dans l'avenir.

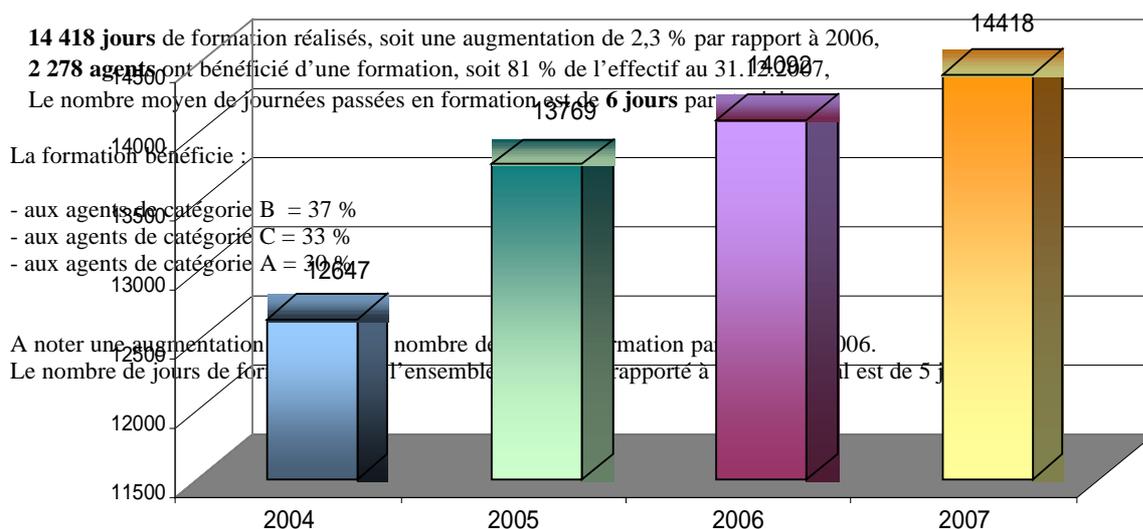
A ce titre, il a piloté en 2007 les actions suivantes :

- conception du projet de mise en œuvre de l'entretien annuel d'évaluation (E.A.E.) au Département (élaboration de la stratégie globale, formation des cadres à l'E.A.E., etc...)
- lancement du projet de formation de cuisiniers apprentis dans les collèges de Seine-et-Marne
- recrutement de 740 « stagiaires-école » dans les services départementaux
- élaboration d'indicateurs emploi pour les élus et membres du comité de direction générale.

Activité formation

Le Service formation est en charge de la définition des orientations stratégiques du plan formation du Conseil général, puis de sa mise en œuvre au sein des services départementaux.

En 2007, son action se traduit par les chiffres suivants :



Activité de soutien social en faveur des agents départementaux

Le Service projet social du personnel mène des actions à caractère social au profit des agents départementaux, et propose également des actions de communication et d'accompagnement des personnels confrontés à des difficultés dans leur vie professionnelle ou personnelle (problèmes de santé, problèmes financiers, sociaux...).

Les actions à caractère social se traduisent par le versement des prestations réglementaires.

Actions à caractère social	Nombre d'agents bénéficiaires en 2007
Allocation garde d'enfants de 0 à 3 ans	139
Centre de loisirs sans hébergement	492
Centre de vacances avec hébergement	215
Centre familiaux et gîtes de France	160
Séjours éducatifs	130
Séjours linguistiques	27
Aides aux candidats	16
Aide à la recherche d'emploi	0
Chèques vacances	222
Bourses pour études supérieures	73

Par ailleurs, des permanences impôts et des permanences juridiques sont proposées aux agents départementaux.

Deux travailleurs sociaux du service projet social et du service gestion du personnel et apportent une aide aux agents rencontrant des difficultés sociales. En 2007, 158 dossiers ont été traités principalement sur des problématiques de logement, de santé, de charges financières.

Activité prévention hygiène et sécurité

Le Service prévention hygiène et sécurité prend les mesures nécessaires visant à garantir l'hygiène et la sécurité des agents départementaux au travail.

Ces mesures se sont traduites par les actions suivantes :

Actions	Nombre d'actions en 2007
Etudes de postes de travail, aménagement, visites de locaux	22
Etude des projets de réhabilitation, d'aménagement de locaux	7
Exercices incendie	2
Analyse d'accidents de travail	12

Par ailleurs, le service prévention hygiène et sécurité a animé 4 C.H.S. en 2007, dont celui du 9 octobre 2007 qui a validé le lancement de la démarche d'élaboration d'un « document unique » du Conseil général, recensant l'ensemble des risques professionnels ainsi que le plan départemental d'évacuation incendie.

Le Cabinet conseil CAPSICOM a été sélectionné par le service prévention hygiène et sécurité pour accompagner la démarche d'élaboration du document unique qui sera présenté en octobre 2008 en C.H.S. Un plan de prévention des risques professionnels sera ensuite élaboré et mise en œuvre au Conseil général.

Service de l'accompagnement des personnels

Cette synthèse ne concerne que la partie communication interne. Les actions conduites au titre des affaires sociales sont intégrées, dans le cadre de la réorganisation de la DRH, dans le rapport de la direction adjointe emplois et compétence

Contexte :

L'année 2007 a été marquée par :

- Le lancement d'un audit sur la communication interne, en mai 2006, à l'initiative de la Direction de la Communication. Les conclusions, annoncées en février 2007, ont abouti à un transfert de l'activité communication interne à la direction de la communication, en septembre 2007.
- En septembre 2007, la réorganisation de la Direction des ressources humaines a transféré, le service des affaires sociales au sein d'une des deux nouvelles Directions adjointes.
- La création d'un nouveau service « accompagnement du personnel » dont les missions ont été redéfinies : diffusion d'informations « RH » auprès des agents sous forme d'écrits ou de séminaires, gestion de l'intégration

professionnelle des agents nouvellement recrutés, accueil des personnels transférés, organisation d'événements dont l'Arbre de Noël des enfants du personnel.

Activités

Favoriser l'intégration des personnels et mettre en place des actions spécifiques en direction des agents de la Direction départementale de l'équipement et de l'Education Nationale transférés au Conseil général :

- Organisation de 4 journées d'accueil - 189 participants
- Edition de 2 guides d'accueil dont l'objectif était de permettre aux agents transférés des services de l'Etat de disposer d'informations sur les conditions d'exercice du droit d'option, sur les différentes positions statutaires (mise à disposition, détachement, intégration), et connaître l'organisation de leur direction d'accueil ainsi que les coordonnées de leurs interlocuteurs.
- Développement des fonctionnalités de la carte professionnelle et extension de son utilisation – 526 cartes éditées

Développer l'information RH

- Gestion de l'Espace RH sur Sésame permettant de développer l'information statutaire (Actualités statutaires, mise à jour des espaces, mise en ligne des fiches de postes, gestion des organigrammes)
- Organisation de deux séminaires de préparation à la retraite – 166 participants

La poursuite des actions engagées

L'organisation de l'Arbre de Noël des enfants du personnel : 2654 enfants bénéficiaires

L'élaboration du journal interne (jusqu'en août 2007) – 4 numéros

La gestion de l'annuaire des services – 1126 saisies

La gestion des cadeaux aux retraités - 40 agents dont 9 Assistantes familiales

La gestion de la bibliothèque du personnel – 3043 visiteurs / emprunt de 3772 ouvrages et 2678 CD

Organisation d'animations – pour exemples, expositions à la Bibliothèque, Marché des produits des Terroirs, exposition des œuvres du personnel.

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION (DSI)

Rattachée à la Direction générale adjointe de l'administration et des ressources (DGAR), la Direction des systèmes d'information (DSI) assure la mise en œuvre des moyens informatiques et de télécommunications pour les agents et pour les élus du Département. Elle définit et propose la politique d'informatisation des services départementaux.

L'activité de la DSI s'articule autour des activités principales suivantes :

- la mise à disposition d'applications métiers,
- le déploiement des postes de travail et des logiciels,
- l'exploitation des serveurs et du réseau,
- l'assistance en ligne et sur site.

La DSI assure également la gestion, l'évolution et la sécurité du Système d'Information (SI).

- Pour assurer au mieux ses missions, la DSI est constituée d'une équipe de 75 collaborateurs (dont 4 postes correspondent à des « besoins occasionnels »).
- Pour 2007, les crédits du budget primitif de la DSI se sont élevés à :
- Section d'investissement : 5 936 141 € (les crédits ont été consommés à hauteur de 3 544 200 €, soit un taux de réalisation de 68,20%).
- Section de fonctionnement : 4 014 900 € (les crédits ont été consommés à hauteur de 2 538 594 €, soit un taux de réalisation - hors rattachement - de 70,31%).
- Pour 2007, l'ensemble des sous-directions a travaillé à l'accompagnement de l'intégration des nouveaux agents départementaux dans le cadre des lois de décentralisation (TOS et DPR) tant d'un point de vue logiciel que matériel.

Les chiffres-clé de l'activité 2007 de la Direction des Systèmes d'Information :

Sous-Direction des Infrastructures

La Sous-direction des infrastructures (SDI) a mis en oeuvre la téléphonie sur IP sur les sites de Savigny-le-Temple, l'UAS de Fontainebleau, l'UAS de Melun Val de Seine, soit un total de 470 postes. Ces projets ont été réalisés en intégrant la dimension de l'accompagnement des utilisateurs et des équipes d'administration.

Elle a également assuré la création des comptes d'accès aux ressources centralisées pour les nouveaux arrivants et pour accompagner le déploiement de CITRIX sur cinq UAS (Chelles, Roissy, Noisiel, Fontainebleau et Melun Val de Seine). Cela représente une création de 300 comptes Novell et 500 comptes Active Directory. 2007 a été une année de déploiement de 35 nouveaux serveurs, dont 15 au siège du Département et 20 sur les sites de la Direction principale des routes (DPR).

Enfin, il a été défini un plan annuel de renouvellement pour les serveurs, les PABX et les matériels actifs obsolètes. En 2007, 3 serveurs Novell ont été remplacés, 10 serveurs Windows ou AIX obsolètes arrêtés, 42 équipements actifs de réseaux remplacés.

Sous-Direction des Études et des Solutions

La Sous-direction des études et solutions (SDES) a mis en oeuvre un certain nombre d'applications métiers, dont les plus importantes ont été :

Une application de gestion des formations (Foederis) a été mise à la disposition de la Sous-direction gestion prévisionnelle des emplois et Compétences pour permettre d'intégrer graduellement les agents issus de la décentralisation. En 2008/2009, cette solution intégrera un module de gestion des compétences et permettra de déconcentrer une partie de la gestion aux correspondants formation des différentes directions.

Une version web du logiciel de gestion financière (Grand Angle) a été qualifiée et le raccourci (url web) a été déployé sur l'ensemble des postes utilisateurs du Département. 150 agents ont bénéficié d'une formation.

Un nouveau logiciel, assurant le contrôle financier et qualité des établissements, a été acquis et installé en 2007 pour le secteur des personnes âgées, des personnes handicapées, crèches et structures d'accueil petite enfance. Il est utilisé par une quinzaine d'agents de la DPAAH et de la Direction de l'Enfance.

Durant toute l'année 2007, la DSI a assisté la DPR sur les demandes de logiciels de Conception Assistée par Ordinateur/Dessin Assisté par Ordinateur ou de logiciels métiers très spécifiques à la Direction principale des routes.

Le remplacement des nombreux progiciels qui géraient les Fonds Solidarité Logement (FSL) en un seul progiciel a eu lieu en avril 2007. Il a permis d'équiper le service concerné de la Direction de l'insertion et de l'habitat d'un outil moderne (Implicit) autorisant une gestion des différents types de dispositifs (eau, énergies, téléphone, maintien dans le logement, accès au logement) autour d'un dossier unique. La solution mise en oeuvre s'appuie également sur des interfaces bureautiques d'une part (établissement de plus de 100 courriers personnalisés) et statistiques d'autre part (via Business Objects).

Une nouvelle application a été développée en interne (REPDGAS). Elle est destinée à l'ensemble des agents de la Direction générale adjointe à la solidarité (DGAS) et regroupe l'ensemble des interlocuteurs de la DGAS (crèches, maisons de retraite...) avec un certain nombre d'informations supplémentaires (adresse, courrier électronique, horaires...). Le but de ce projet était : la création d'un répertoire unique, fiable, mis à jour en temps réel, la mutualisation des contacts, mais aussi l'harmonisation des pratiques. La mise en production se fait depuis octobre 2007, unité d'action sociale par unité d'action sociale.

Sous-Direction Clients

L'équipe poste de travail de la Sous-direction clients a réalisé le déploiement des 22 nouveaux sites de la DPR et assuré 1 200 déménagements d'agents au cours de l'année. Les techniciens ont préparé 936 postes de travail, dont 115 postes

ont été reconditionnés pour être donnés aux associations. Ils ont également assuré 1 075 demandes de matériels (+ 30% par rapport à 2006).

L'assistance en ligne a traité plus de 15 000 appels et a assuré le suivi de plus de 5 000 incidents en niveaux II et III.

Sous-Direction de l'Administration et du Contrôle de Gestion

La Sous-direction de l'administration et du contrôle de gestion, a géré les 115 ordinateurs donnés aux associations pour répondre aux engagements de l'Agenda 21 (rapport à la CP, sortie du patrimoine départemental, rendez-vous avec les associations).

Le déploiement des téléphones portables a été poursuivi et on peut constater une augmentation de 12% des lignes mobiles, soit 653 mobiles déployés à la fin 2007.

34 marchés ont été notifiés en 2006, soit 11 marchés de plus par rapport à 2006. 6 déclarations CNIL ont été élaborées. Des réunions mensuelles pour un suivi des marchés et des déclarations CNIL ont été mises en place avec l'ensemble des sous-directions de la DSI.

Enfin, le budget a connu une légère amélioration de ses taux de réalisation en investissement et en fonctionnement grâce à une prise en compte de la dimension budgétaire par l'ensemble des agents de la DSI. Le budget pour 2008 a été construit pour répondre aux impératifs du Département.

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
DE LA SOLIDARITÉ
(DGAS)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La direction générale adjointe – solidarité (DGAS) est le pôle chargé de la définition et de la mise en œuvre des solidarités départementales.

La DGAS est organisée, sous la responsabilité du Directeur Général adjoint, assisté d'un secrétaire général, en 6 directions :

- **Direction de la santé et de la petite enfance** (DSPE),
- **Direction de l'enfance** (DE),
- **Direction de l'insertion et de l'habitat** (DIH),
- **Direction des personnes âgées et des adultes handicapés** (DPAAH),
- **Direction des unités d'action sociale** (DiUAS),
- **Centre de ressource et d'appui** (CRA).

Plus de 1400 agents, dont près de 1100 affectés au plus près de la population dans les unités d'action sociale auxquels s'ajoutent près de 700 assistants familiaux, œuvrent au quotidien pour conduire les missions du Département dans le domaine des solidarités.

La forte croissance (+ 8,5%) des dépenses de fonctionnement passant à 410 millions d'€ contre 378 millions d'€ en 2006 témoigne des besoins des Seine et Marnais et d'une précarité qui ne régresse pas.

L'augmentation du nombre d'enfants pris en charge au titre de l'aide sociale à l'enfance, l'augmentation du nombre de personnes bénéficiaires de l'allocation personnalité d'autonomie ou la faible baisse du nombre d'allocataires du RMI en sont des illustrations, tout comme le niveau élevé des sollicitations de nos services sociaux et médico-sociaux.

Le niveau des crédits engagés, dont la majeure partie résulte de l'application de critères définis par le législateur, nécessite un effort accru de rigueur. La mise en œuvre d'un contrôle de gestion a donc été poursuivi, avec notamment le développement des tableaux de bord et la réalisation d'une étude importante sur les dépenses d'hébergement dans les trois secteurs, enfance, personnes âgées et adultes handicapés.

L'action de la DGAS repose sur les compétences de métiers nombreux et multiples. 2007 aura vu le développement d'un travail sur le management avec l'ensemble des cadres qui s'est traduit notamment par la mise en place d'un dispositif d'accompagnement à la prise de fonction des cadres et par une formalisation des délégations entre les niveaux hiérarchiques.

Les actions dans le domaine de la solidarité sont aussi l'œuvre de services de l'Etat, d'autres collectivités, d'organismes, et d'associations que le Département, dans ses domaines de compétences, est chargé de coordonner et de fédérer.

Enfin, la multiplicité des dispositifs et des actions, le nombre et la dispersion des agents de la DGAS sur le territoire, le nombre d'acteurs différents constituent un enjeu en terme de communication. En 2007, un chargé de mission « communication » a été recruté et travaille en lien étroit avec la direction de la communication.

DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA PETITE ENFANCE (DSPE)

Mots clés : prévention prénatale et infantile ; planification et éducation familiale ; modes d'accueil du jeune enfant ; actions d'accompagnement et d'éducation à la santé, en particulier pour les populations en grande précarité ; démographie médicale.

Effectif : 30 postes budgétaires (28 agents et 2 postes vacants en 2007)

Budget primitif:

- fonctionnement : 14 931 800 €
- investissement : 309 600 €

Budget réalisé:

- fonctionnement : 15 476 623 €
- investissement : 214 453 €

L'essentiel de l'action 2007 :

Modes d'accueil du jeune enfant :

- O Mise en œuvre des nouvelles dispositions législatives relatives à la formation initiale des assistants maternels sur le volet pédagogique et action de soutien technique aux crèches familiales
- O Diversification de l'offre d'accueil petite enfance (cf. actions nouvelles)

Protection de l'enfance :

- O Réflexion et mise en œuvre des nouvelles mesures de la loi du 5 mars 2007 relative aux missions de la Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Gestion :

- O Refonte de la convention avec la CPAM (cf. actions nouvelles)
- O Versement aux allocataires de la Mutuelle Sociale Agricole (MSA) de l'aide financière départementale Bébébonus77

Management :

- O Mise en place du suivi d'activité des services de la santé et de la petite enfance (SSPE) par des tableaux de bord et de nouveaux outils statistiques depuis le 1^{er} janvier 2007

Démographie médicale :

- O Manque de moyens humains dans le domaine de la santé et difficultés de recrutement de personnels médicaux

Chiffres-clés :

- 298 nouvelles places d'accueil du jeune enfant en 2007, soit 499 places créées au 31/12/07 depuis le début du plan 1 000 places pour la petite enfance
- 8 995 assistants maternels agréés au 31/12/07 ; 180 établissements et services d'accueil de l'enfant de moins de 6 ans
- 81% des enfants inscrits en moyenne section de maternelle ont bénéficié d'un dépistage infirmier et 16% d'un examen médical durant l'année scolaire 2006-2007.
- 19 797 enfants ont été vus par les SSPE au cours des 34 753 consultations médicales, 11 200 visites à domicile et 17 427 accueils en permanence ; 34 367 vaccinations réalisées
- 2 550 femmes enceintes vues dont 1 266 par des sages-femmes des SSPE dans le cadre de leurs visites à domicile (4 578 VAD réalisées)
- 7 024 personnes vues en planification et éducation familiale ayant donné lieu à 9 720 consultations médicales et 2 646 entretiens en conseil conjugal et familial

Actions nouvelles 2007

Plan de rattrapage des postes de PMI

Public cible

Equipes SSPE

Objectifs

1/ Rendre compte du manque de personnels médicaux et paramédicaux nécessaires au fonctionnement des SSPE en rapport avec les missions affectées.

2/ Etablir un calendrier prévisionnel des créations de postes sur 5 ans afin de rattraper le manque de personnels.

Description

Un travail de volumétrie a été réalisé afin d'évaluer les besoins en personnels médicaux et para-médicaux nécessaires au fonctionnement des missions dévouées aux SSPE (planification familiale et suivi pré/postnatal, suivi des nourrissons, suivi médical des enfants de l'ASE et intervention des SSPE sur les évaluations dans le cadre de la protection de l'enfance, bilans de santé en école maternelle, modes d'accueil individuels, accompagnement à la santé des bénéficiaires du RMI et des personnes exclues) à l'exclusion de l'APA.

Un calendrier a été établi sur les besoins prioritaires de créations de postes sur les SSPE.

De plus, face au déficit de médecins et aux difficultés de recrutement (26% de postes budgétés vacants), deux chantiers ont été entrepris :

Groupe de travail sur le « Redéploiement du temps médical et nouvelle répartition des tâches au sein du SSPE » ayant abouti à :

- la création d'une fiche de poste d'adjoint au chef de service SPE avec délégation de signature
- une réflexion en cours sur la fiche de poste de l'éducateur de jeune enfant
- une réflexion en cours d'une éventuelle spécialisation de certaines puéricultrices sur l'agrément des assistants maternels et familiaux

Poursuite des travaux en 2008.

Lancement d'un plan « Démographie médicale » avec l'ensemble des partenaires concernés pour déterminer et porter conjointement les actions susceptibles de rendre le territoire plus attractif pour les médecins.

- Lancement du projet en décembre 2007.

- Mise en œuvre par 4 ateliers dont les travaux ont débuté en février 2008 : « diagnostic partagé », « qualité de vie professionnelle », « qualité de vie personnelle » et « accès, communication et utilisation de l'offre de soins ».

- Les propositions sont attendues en juin 2008.

Plan 1000 places pour la Petite Enfance 2006/2010 : Poursuite des travaux

Public cible

Le jeune enfant (0-6 ans) et sa famille

Objectifs

1/ Continuer à promouvoir la création de places d'accueil

2/ Inciter à la création de structures innovantes pour l'accueil du jeune enfant, notamment les microcrèches

3/ Proposer des modes d'accueil plus adaptés aux familles bénéficiaires de minima sociaux

Description

* Expérimentation microcrèche en Seine-et-Marne

Un décret paru en 2007 introduit, à titre expérimental, un nouveau mode d'accueil : la microcrèche, d'une capacité maximale simultanée de 9 enfants. Afin de favoriser la création de ce type de projet et de rentrer dans l'expérimentation nationale, le service des modes d'accueil a élaboré un document technique regroupant les obligations législatives, les exigences et recommandations départementales à destination des porteurs de projet. Un groupe de travail interpartenarial (CG, CAF, MSA) s'est réuni régulièrement, permettant de définir les modalités d'accompagnement de chaque institution, de recenser les projets et de faire une synthèse des observations pour le comité de pilotage se réunissant début 2008.

* Fonds d'aide aux projets innovants

La commission d'attribution qui s'est réunie 3 fois en 2007 a étudié 5 dossiers : 2 ont été approuvés par l'Assemblée départementale, 2 autres vont être proposés en 2008 et un dossier a été refusé. Les projets retenus concernent :

- le retour à l'emploi et les modes d'accueil,

- l'amélioration de l'accueil de l'enfant porteur de handicap (autisme, handicap moteur...),

- une classe passerelle désectorisée accueillant notamment des enfants en difficulté d'adaptation,

- la mise en place d'un réseau de baby-sitters en milieu rural.

* Expérimentation A.M.I « aide aux modes de garde pour l'insertion » sur les UAS de Fontainebleau et de Roissy-en-Brie

Cette expérimentation consiste à verser une aide financière dégressive sur 3 mois à certains bénéficiaires de minima sociaux en démarche de retour à l'emploi, afin de financer un mode d'accueil individuel. Les outils nécessaires à l'aboutissement de ce projet ont été réalisés tout au long de l'année par le groupe de travail piloté par la DSPE à partir des propositions des deux UAS. Courant décembre 2007, le projet était opérationnel et la CAF s'engageait à nos côtés pour les bénéficiaires de l'API.

Plaquette « La santé des tout-petits »

Public cible

Professionnels de santé du territoire de Seine-et-Marne intervenant dans le suivi des nourrissons et des femmes enceintes

Objectifs

* Apporter un retour d'information aux professionnels de santé qui participent au dispositif en remplissant les certificats de santé du jeune enfant.

* Inciter les généralistes et pédiatres à remplir les certificats de santé et ainsi améliorer les connaissances épidémiologiques sur les enfants seine-et-marnais.

* Faire connaître et reconnaître le rôle de la Protection Maternelle et Infantile aux différents acteurs de santé afin de faciliter le partenariat.

Description

Plaquette sous forme d'un dépliant de 6 pages reprenant des indicateurs démographiques de l'INSEE, les informations issues des certificats de santé du 8^e jour, 9^e et 24^e mois reçus en 2006 (lieux de naissance, modes d'accueil, couvertures vaccinales...) et les données des bilans de santé effectués par les équipes de la PMI en école maternelle. Accompagnent ces statistiques les coordonnées des Unités d'Action Sociale et un éditorial du Conseil général.

Les plaquettes ont été distribuées à l'ensemble des médecins généralistes, des pédiatres, des gynécologues, des sages-femmes ainsi qu'aux SSPE et aux maternités de Seine-et-Marne.

Entretien prénatal précoce individuel ou en couple (dit du 4^{ème} mois)

Public cible

Les futurs parents du département de Seine-et-Marne

Objectifs

L'objectif est de soutenir la parentalité pendant la grossesse mais aussi en préparant le post-natal immédiat et de prévenir les risques de maltraitance ultérieure.

De plus, l'entretien prénatal précoce individuel ou en couple, inscrit dans la loi du 5 mars 2007 sur la protection de l'enfance, permettra aux futurs parents d'exprimer leurs attentes et leurs besoins quant à l'accueil de leur futur enfant (suivi de grossesse, accouchement, conditions de vie...), et de mettre en place le dispositif adapté et nécessaire à son bon déroulement.

Description

* Actions réalisées

Formation des sages-femmes du Département pour la mise en place sur les UAS à partir de janvier 2008

Réalisation par un groupe de travail de la trame et de la synthèse de l'entretien (à rédiger avec les futurs parents)

* Actions en cours

Participation aux réunions de réseaux périnataux dans lesquels s'inscrit l'entretien prénatal précoce

Suivi régulier de la pratique de ces entretiens réalisés par les sages-femmes du Département

Promotion de cet entretien auprès de la population seine-et-marnaise : réflexion autour des outils de communication

Refonte de la convention avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

Public cible

Les assurés ou leurs ayants-droit fréquentant les consultations des SSPE

Objectifs

* Obtenir le remboursement des actes effectués par le personnel médical et les sages-femmes au profit des assurés sociaux ou de leurs ayants-droit.

* Diminuer les dépenses à la charge du Département, relatives notamment aux prescriptions "gratuites" d'exams complémentaires et d'analyses de biologie médicale, en sensibilisant les personnels des SSPE à la nécessité d'une couverture sociale à jour pour les usagers fréquentant leurs consultations.

□ Description

La convention signée entre le Département et la CPAM de Seine-et-Marne, applicable à compter du 1er décembre 2007, a pour objet de définir les modalités de prise en charge par la CPAM des examens dispensés dans les services exerçant les missions de protection maternelle et infantile définies par le Code de la Santé publique, soit au titre de :

- la protection de la santé maternelle et infantile,
- la planification et l'éducation familiale (maîtrise de la fécondité, dépistage et/ou traitement des infections sexuellement transmissibles).

DIRECTION DE L'ENFANCE (DE)

La Direction de l'Enfance est chargée de piloter la politique départementale de Protection de l'Enfance et d'aide à la famille telle que décrite dans le schéma départemental de la famille, de l'enfance et de l'adolescence.

Effectifs : 97 postes au 30.12.2007

Budget Primitif : 125 729 k€

Budget réalisé : 125 174 k€

L'année 2007 a été marquée par un temps fort constitué par la promulgation de la loi du 5 mars 2007, réformant la Protection de l'Enfance. Cette loi est l'aboutissement d'une démarche concertée à laquelle le Département de Seine et Marne a participé activement.

La loi s'articule autour de quatre objectifs :

- *clarifier le dispositif de Protection de l'Enfance en délimitant son champs*
- *développer et améliorer la prévention précoce*
- *améliorer le dispositif d'alerte et d'évaluation*
- *diversifier les modes d'intervention en particulier de manière préventive dans le cadre de la Protection sociale.*

Les axes de travail principaux sont les suivants :

- la communication auprès des professionnels qui concourent à la prévention et la Protection de l'Enfance en interne et en externe, afin de porter à connaissance, d'échanger et de décliner les enjeux ;
- la concertation avec les autorités judiciaires en vue d'aboutir à une lecture partagée du champs d'application de la loi et de ses incidences dans chaque institution ;
- la constitution d'un observatoire départemental tel que défini par l'art. 16 pour un pilotage départemental du dispositif de Protection de l'Enfance ;
- l'actualisation du protocole de coordination des interventions administratives et judiciaires ;
- la redéfinition du contenu des évaluations par l'élaboration d'un nouveau référentiel avec l'aide du CREA Rhône-Alpes ;
- le développement de l'accompagnement préventif avec une expérimentation sur deux territoires (Melun et Coulommiers) et un groupe de travail départemental chargé de faire des préconisations en matière de prévention ;
- l'élaboration du Projet Pour l'Enfant (PPE), document de référence qui formalise et centralise tous les éléments concernant l'enfant bénéficiant d'une prise en charge ASE.

En parallèle, la Direction de l'Enfance, avec l'aide du Centre de Ressources et d'Appui, a réalisé une étude sur les visites médiatisées dans l'objectif d'améliorer cette prestation et de diversifier l'offre de service en la matière.

De plus, de nouvelles orientations de la prévention spécialisée ont été élaborées, approuvées par l'Assemblée départementale le 25 janvier 2008.

En interne, deux missions d'accompagnement ont démarré en septembre 2007 :

* La première vise à élaborer le projet de service de l'ASE pour améliorer le suivi des assistants familiaux et leur place dans l'ensemble du dispositif de Protection de l'Enfance ;

* La seconde concerne le service de l'Inspection et vise à redéfinir et clarifier le périmètre d'intervention et les méthodes de travail du service dans un contexte législatif modifié.

En 2007 : on constate globalement une augmentation d'activité des services qui apparaît dans les éléments ci-après :

L'activité des services

Le Service de l'Inspection de l'Aide Sociale à l'Enfance

L'activité de l'ASE

Le nombre des enfants **entrant** physiquement dans le dispositif de protection de l'enfance a progressé de + **25%** ; en effet en 2006, l'ASE a accueilli 534 enfants nouveaux et durant 2007, **669 enfants**.

Les tranches d'âge accueillies de façon prédominante sont celle des 0-6 ans pour 38% et celle des 12-15 ans pour 22%.

La répartition des accueils est la suivante : judiciaire = 412 = 62%
administratif = 257 = 38%

L'évolution des accueils administratifs impacte le taux de judiciarisation calculé mensuellement sur la totalité des accueils en cours à l'ASE.

Ainsi, le taux de judiciarisation des accueils est passé de 73,9% en 2005 à 74,9 % en 2006 et **71,4% en 2007**. Un infléchissement significatif des accueils judiciaires est donc observé durant toute l'année 2007 au bénéfice d'accueils « préventifs ».

Dans le cadre des mesures de prévention, il faut noter la continuité de l'augmentation des **accueils mère-enfants** (+ 30% en 2006 et + **44%** en 2007) et l'accroissement des **accueils provisoires mineurs** = + **15%**.

Il est à noter également une montée significative des **contrats jeunes-majeurs** (+ **20%** en 2007). Une étude rapide a pu indiquer que ces contrats étaient signés avec des jeunes connus de l'ASE du temps de leur minorité, il s'agit donc d'une consolidation de leur parcours vers l'autonomie.

Les 5 premiers mois de l'année 2007 remarquables du point de vue de la progression des entrées dans le dispositif ont donné lieu à une étude et une analyse croisée avec la Mission de prévention et de protection de l'enfance. Ces éléments ont été partagés avec l'ensemble des Directeurs d'UAS et les directeurs de la DGA Solidarité. Ce travail a généré une réflexion et la construction du Programme Expérimental de Prévention (PEP) à mettre en œuvre en 2008.

Concernant les mesures d'**AIEFP**, l'année 2007 a présenté des évolutions ; en effet, le nombre des mesures décidées par les inspecteurs ASE a connu une progression sensible et linéaire de janvier à octobre 2007 passant de 717 à 826 (+ **15%**) avec une légère baisse en fin d'année = 801 mesures.

Concernant les AEMO J réalisées par le secteur associatif, au delà de leur nombre toujours important (environ 1600), un travail conséquent a été porté par le service pour obtenir une fiabilisation des données d'activité. Ce travail a été mené avec la collaboration du service gestion et celle des 3 SAE.

L'action du Service d'Action Educatives Spécialisées 77 (SAES 77) a permis de réduire de façon significative, l'accueil inadapté des jeunes mineurs étrangers isolés. L'ASE n'est désormais concernée que pour des accueils « efficaces » de mineurs étrangers isolés . Le SAES 77 est intervenu, en 2007, pour 129 situations d'enfants et jeunes à la demande principale des magistrats. Le Département apporte son soutien financier à l'Association Jeunes Errants qui gère ce service.

La mission d'accueil et d'accompagnement des personnes souhaitant avoir accès à leur dossier : La psychologue du service a reçu 111 demandes en 2007, 168 dossiers (incluant ceux de fratries) ont été lus et étudiés et 58 entretiens ont été assurés par les deux psychologues.

La Mission de Prévention et de Protection de l'Enfance

En 2007, la Mission de Prévention et de Protection de l'Enfance a traité 3725 recueils d'informations et signalements ce qui correspond à une hausse de 16% par rapport à 2006.

Sur les 3725 situations, 3060 concernent des enfants en risque de danger, soit 82% des enfants signalés, et 665, des enfants maltraités (18%). La progression des enfants en risque, par rapport à l'année 2006, confirme le repérage précoce des situations.

Le taux de judiciarisation des signalements, c'est à dire le taux de signalements transmis à l'autorité judiciaire continue à baisser. Il est de 36 % , ce qui confirme que l'évaluation des situations s'opère de façon plus précoce.

Les demandes d'évaluations, sont en évolution importante, + 33,5% soit 444 de plus qu'en 2006.

Ces demandes impactent fortement la charge de travail des professionnels de la Mission de Prévention et de Protection de l'Enfance, de l'Inspection et surtout des UAS.

L'Education Nationale reste, comme l'année précédente, le premier signaleur (31%), suivi des unités d'Action Sociale (29%). Les autres signaleurs représentent 40% des situations transmises (Hôpitaux, Etablissements, Associations, Collectivités territoriales, médecins, particuliers, ...).

Le traitement des violences institutionnelles (136) est en augmentation : soit 65 violences entre mineurs; 8 mineurs auteurs de violence envers le personnel éducatif; 30 assistantes familiales ; 9 assistantes maternelles; 8 personnels scolaires; 16 personnels éducatifs.

La poursuite du travail de mise en place (sous forme d'expérimentation) d'un observatoire départemental a demandé une mobilisation du personnel de la mission des Unités d'Action Sociale de Montereau et de Meaux ainsi que des autorités judiciaires.

Le Service Gestion

En 2007 un travail de regroupement des dossiers Enfants de l'Inspection et de ceux archivés en Unités avant envoi à la Direction des Archives et du Patrimoine a été mis en place à la Classothèque.

Le Service des Établissements et Contrôle Qualité

Les 34 établissements publics et privés habilités de Seine-et-Marne accueillent près de 55 % des enfants confiés dans le cadre de la Protection de l'Enfance. La nécessité de suivre l'évolution des besoins et des problématiques des enfants a entraîné la multiplication des typologies d'offres de service.

En 2007, six dossiers CROSMS ont été examinés par le service : l'Ecole Mobile, Tom Pouce, Espoir (Melun, Tournan et Meaux), SOS Femmes, Habitat éducatif, Maison du pain. Le service a participé aux projets d'établissements suivants : Alize Provins, Age Défis, Samarie, La maison du saut du loup au Logis.

L'accueil familial :

Le service de l'accueil familial rémunère environ 700 assistants familiaux dont 10 assistants familiaux pour le dispositif bébé sans filiation et 4 assistants familiaux pour le dispositif d'urgence, une centaine d'entre eux exerce hors département (Yonne, Loiret , Oise...).

En 2007, un nouveau contrat de travail et contrat d'accueil ont été élaborés en collaboration avec le Service Veille Analyse Juridique et Documentation (SVAJD) conformément à la loi du 27 juin 2005.

La formation des assistants familiaux :

La loi du 27 juin 2005 a développé la formation initiale des assistants familiaux (120 heures à 240 heures) qui conduit maintenant au passage facultatif d'un diplôme d'état d'assistant familial créé par cette même loi.

L'IRTS de Melun a été retenu pour assurer cette formation à raison de 2 jours par mois sur 2 ans. La formation a débuté en novembre 2007 pour une soixantaine d'assistants familiaux répartis en 4 groupes. Ils passeront le DEAF en novembre 2009.

Le Service de l'Adoption

Créé en 2003, le service chargé de l'adoption en Seine et Marne, a coïncidé avec une évolution importante de l'adoption française et internationale.

Les demandes d'agrément :

300 nouvelles demandes dont 210 qui sont maintenues en 2007. On constate un léger fléchissement des premières demandes depuis la hausse de 2004. Par contre, notre retard des années précédentes n'a pu être résorbé et les délais d'instruction ont dépassé 12 mois en 2006 et 2007 au lieu des 9 mois prescrits par la loi. Ce délai risque de s'allonger en 2008 du fait de l'effectif réduit à 3 assistantes sociales pendant presque une année.

435 dossiers sont en cours de validité et doivent être régulièrement mis à jour, sur le plan administratif, pendant la durée de validité de 5 ans.

90 actualisations sociales ou psychologiques au lieu des 300 à réaliser. Elles ne peuvent être effectuées systématiquement, ce qui pénalise la réalisation de certains projets d'adoption.

157 avis concernant les demandes d'agrément, ont été donnés par les 2 commissions d'agrément réunies en 24 séances

133 agréments ont été délivrés correspondant à 85% des demandes étudiées

16 refus ont été notifiés (soit 10%) et 8 sursis à statuer proposés (5%)

Le délai moyen de procédure a été de 12,5 mois. Pour les évaluations sociales le premier rendez-vous ne peut être fixé que 9 à 12 mois après le dépôt de la demande.

Les adoptions :

59 enfants ont été confiés en adoption dans le département :

- * 15 pupilles de l'Etat dont le suivi est assuré, sous la tutelle du Préfet, avec les équipes SASE des Unités d'action sociale,
- * 44 enfants adoptés à l'Etranger avec un suivi direct du service ou en partenariat avec les Organismes Autorisés pour l'Adoption (OAA).

Paradoxalement, la diminution du nombre d'adoptions internationales entraîne un accroissement de la charge d'activité du fait des demandes des candidats qui sont amenés à ré-orienter leur projet à plusieurs reprises.

Depuis 2003, le service a maintenu un partenariat constructif avec les associations de parents adoptifs et de personnes adoptées mais sans pouvoir développer de nouvelles collaborations. Les relations qui doivent s'établir avec les organismes autorisés pour l'adoption sont encore trop partielles, en raison de la surcharge globale du service.

DIRECTION DE L'INSERTION ET DE L'HABITAT (DIH)

L'activité de la D.I.H. recouvre les domaines du logement, de l'insertion et de l'emploi en faveur des personnes en difficulté.

Cette direction, est investie de la mission de conception et de suivi des politiques départementales et d'instruction des demandes de subvention dans les domaines de sa compétence.

Elle est composée de 37 agents et comprend deux services :

Le service de l'Insertion Sociale et Professionnelle, chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et du pilotage des politiques d'insertion telles que le Revenu Minimum d'Insertion (R.M.I.) dont il assure également la gestion de l'allocation et le Fonds aux Jeunes (F.A.J.)

Le Service de l'Habitat, chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et du pilotage des politiques d'hébergement et de logement telles que le Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées et le Fonds de Solidarité Logement (F.S.L.)

Budget de fonctionnement

Budget primitif : 91.127.419 €
Réalisé : 88.847.209 €

Budget(s) d'investissement

Budget primitive : 4.914.422 €
Réalisé : 4.673.765 €

L'essentiel de l'action 2007

* Le développement des relations avec les entreprises

Le mouvement est bien lancé et va prendre un nouvel essor après la formation dispensée aux Associations d'Accompagnement Vers l'Emploi (AAVE) au printemps 2007. La plaquette de communication est désormais opérationnelle.

Les plate formes d'accès à l'emploi se multiplient ainsi que des expériences nouvelles telles que Cap Parrainage et FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion).

Les CI RMA et les Contrats d'avenir n'ont cessé de se développer. Au cours de l'année 582 CI RMA ont été signés (soit une augmentation de 135% par rapport à 2006) et 1 377 Contrats d'avenir ont été signés (soit une augmentation de 57% par rapport à 2006).

* Une meilleure identification des besoins des bénéficiaires et des freins à l'emploi

Un bilan global des actions d'insertion qui se sont achevées en 2005 et 2006 a été effectué duquel il ressort que les actions d'insertion professionnelle préparatoires à l'accès à l'emploi ou les chantiers d'insertion restent des actions efficaces qui trouvent des candidats alors que les actions d'insertion sociale plus difficiles à évaluer ne se « remplissent » pas bien.

D'une façon générale, comme l'a rappelé le récent rapport de Martin Hirsch, la demande des bénéficiaires du RMI reste axée sur l'emploi.

* Une connaissance approfondie du travail des CLILE (Commission Locale d'Insertion et de Lutte Contre les Exclusions)

Après un important travail d'évaluation des travaux des CLILE a été mené durant l'année 2007 pour préparer la commission départementale d'animation des travaux des CLILE. Celle-ci s'est tenue en septembre 2007 et a abouti à la définition d'axes prioritaires donnés aux travaux des ateliers en 2008.

Même si le Département connaît un taux de contractualisation équivalent à la moyenne nationale, autour de 50%, force est de reconnaître que la situation est très différente d'une UAS à l'autre. En 2008, la nouvelle organisation liée au schéma du service social avec un pôle accueil très développé et un pôle accompagnement dédié, l'intervention des AAVE dans le renouvellement des contrats d'insertion devraient conduire à améliorer ce taux.

La mise en place de la nouvelle organisation autour des réunions d'information collective (convocations à revoir) ainsi que des modules thématiques amélioreront la prise de conscience pour les travailleurs sociaux comme pour les usagers de l'importance de la contractualisation.

* Une meilleure gestion de l'appel à projet

La procédure a été lancée au dernier trimestre 2006 pour l'année 2007. La nouveauté en a été l'important travail de collaboration mené entre la DIH et les UAS. Par un travail conséquent de mise en place d'une méthodologie appropriée et d'instruction des 95 projets reçus, la DIH a préparé la sélection et le classement des actions par les Présidents de CLILE et les Directeurs d'UAS. L'ensemble des projets sélectionnés validés par l'Assemblée départementale a été intégré dans l'avenant 2007 au PDILE.

Faute de crédits dédiés en 2008, il n'y aura pas de nouvel appel à projets départemental, un certain nombre d'actions se poursuivant sur 2008. En fonction des marges de manœuvre dégagées, des appels à projets très ciblés et limités pourront être lancés.

* Une mise en application progressive de la nouvelle politique de l'habitat

Cette nouvelle politique ne peut prendre tout son sens sans effort financier et sans investissement supplémentaire du Département. L'OPD (Office Public Départemental) en est pour le moment le seul bénéficiaire et il paraissait logique de commencer avec cet organisme. La question restant à trancher est celle de la délégation des aides à la pierre qui seule pourrait assurer le département de la réelle maîtrise de l'aménagement de son territoire sachant que la tâche à accomplir est immense.

Une étape intermédiaire qui permettrait au Département de commencer à prendre la main sur le pilotage de ce champ d'intervention serait de proposer au Préfet de mettre en place un Programme Départemental de l'Habitat.

Enfin, une articulation s'impose avec la région qu'il conviendra de tisser en 2008.

* Une mise en cohérence d'ensemble du dispositif FSL

Mouvement en marche, grâce à la reprise du secrétariat accès, la mise en place des fonds énergie et eau, la remise à plat de l'ASLL (Accompagnement Social Lié au Logement) Un logiciel unique a été installé qui va intégrer prochainement le dispositif de maintien dans les lieux.

Perspectives 2008

*** Sur l'insertion :**

Fonds Social Européen (F.S.E.) :

L'accès à un financement F.S.E. apparaît possible suite à la proposition du Préfet de Région octroyant une dotation prévisionnelle au Département. En cas de validation par l'Assemblée il serait possible d'utiliser ce montant sur les années 2008 et 2009 pour abonder les crédits du PDI concernant les nouvelles actions d'insertion à mettre en œuvre. Un groupe de travail inter-Directions prépare les conditions de mise en œuvre du F.S.E.

Clause d'insertion sociale :

L'automne 2008 devrait voir la mise en place d'une Clause d'insertion sociale intégrée dans les marchés publics avec une assise juridique solide. Il s'agira en effet d'une condition d'exécution des marchés. Une Charte a été réalisée en concertation avec les organisations professionnelles, ainsi qu'un Guide méthodologique, afin d'activer cette mesure de manière pertinente et concertée.

Recherche de nouveaux partenaires :

C'est un objectif de la DIH et l'appel à projet 2007 a permis de détecter quelques partenaires nouveaux tels Mondial Assistance, Manpower, Millenium informatique....

Mais c'est principalement le FAPI (Fonds d'Aide aux Projets Innovants) qui sert de sas financier d'expérimentation d'actions nouvelles : 2 roues pour l'emploi, FACE...

*** sur le logement**

En 2008, il est prévu de lancer un appel à projets pour la sélection des associations chargées de l'ASLL et de placer les UAS comme prescripteurs des mesures, ce qui sera complètement nouveau et consacrera un mouvement général lié aux transferts de compétences RMI, FAJ, FSL.

La loi du 5 mars 2007, dite « loi DALO » instituant le droit au logement opposable a créé la possibilité d'un recours gracieux (depuis le 1^{er} janvier 2008) ou contentieux (possible à partir du 1^{er} décembre 2008) afin de garantir à chacun un droit au logement effectif.

L'application des décisions de ces commissions aura des impacts sur le Fonds de Solidarité Logement (FSL) et plus largement sur l'élaboration et les actions du 6^{ème} Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD)

DIRECTION DES PERSONNES AGEES ET ADULTES HANDICAPES (DPAAH)

La DPAAH propose, met en œuvre et évalue la politique départementale en faveur des personnes âgées et des adultes handicapés, à domicile ou en établissement.

Effectif : 96 agents dont 11 cadres A et 29 cadres B.

Budget :

Le Budget primitif a été fixé à 4,8 millions d'€ pour la section d'investissement et 168,2 millions d'€ pour les dépenses de fonctionnement.

Le budget réalisé a atteint 6,4 millions d'€ (essentiellement pour des travaux de modernisation de maisons de retraite) de dépenses d'investissement et 176 millions d'€ de dépenses de fonctionnement.

Activité de l'année :

L'année 2007 a été marquée par le transfert des services de la Direction sur le secteur de SENART. En effet, dans l'attente de la construction de nouveaux bâtiments départementaux à Melun, il a été décidé d'installer la Direction des Personnes Agées et des Adultes Handicapés (DPAAH) et la Direction des Systèmes d'Information (DSI) sur le site de Savigny-le-Temple.

Ce site a l'avantage d'être implanté à proximité de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Cela a contribué à créer une synergie entre les activités de la MDPH et celles de la DPAAH.

Les locaux ont été rénovés par l'intermédiaire de la DABC et la DAJP en fonction des besoins de chaque direction (déplacement de cloisons, création de salles de réunions et d'une salle de restauration, aménagement d'une classothèque). Les agents ont bénéficié aussi de mobilier neuf.

Pour la DPAAH, le déménagement a eu lieu à la fin du mois de mai 2007 et s'est déroulé sur une semaine. Il a notamment été précédé par la destruction de 5000 dossiers d'aide sociale et l'archivage de 27.000 dossiers (épuration des dossiers, versement aux Archives Départementales). Si quelques problèmes de connections informatiques et de téléphonie ont été constatés, ils ont été résolus très rapidement par la D.S.I.

Après 6 mois d'installation à Savigny, la DPAAH, la DSI et la SDAJP ont mené une enquête de satisfaction pour apprécier comment les agents avaient vécu ce transfert. Aucune remarque particulière sur les points sensibles n'est apparue. La seule réserve concerne la qualité du ménage. Cependant une question libre a permis aux agents d'évoquer quelques problèmes rencontrés et de suggérer des améliorations.

Chiffres-clés :

Personnes âgées :

- Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) : 42 millions d'€
 - 1 500 décisions prises au cours de l'année,
 - au 31 décembre 2007 : 5 008 bénéficiaires de l'APA à domicile (+9,2 % par rapport à 2006) et 4 335 bénéficiaires de l'APA en établissement (stable par rapport à 2006).
- 1 513 personnes âgées dont les frais de séjour sont pris en charge en maison de retraite au titre de l'aide sociale : 34 millions d'€

Personnes handicapées :

Au 31 décembre 2007, on comptait :

- 2 063 titulaires de l'Allocation Compensatrice de Tierce Personne (ACTP) (11,7 M d'€)
- 1 852 adultes hébergés en foyer de vie, foyers d'hébergement ou en accueil familial (70 M d'€)

Actions nouvelles

Soutien à la MDPH et montée en charge de la PCH

Pour pallier les difficultés rencontrées par la Maison Départementale des Personnes Handicapées aux fins de statuer dans des délais raisonnables sur les orientations et l'hébergement des personnes handicapées et le renouvellement des droits d'ACTP, le service des prestations a mis en place un important dispositif de reconduction des droits, en attendant les notifications de décisions de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

Il a permis d'éviter de pénaliser les usagers par des ruptures de droits d'une part (pour les renouvellements d'ACTP) et d'éviter les problèmes de trésorerie des établissements accueillant des personnes handicapées, lorsqu'il y a rupture de paiement.

S'agissant de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), celle-ci englobe des aides de toute nature (aides humaines, aides techniques, aménagement de logement, de véhicule, frais de transport, charges spécifiques ou exceptionnelles, aide animalière). Le détail de ces aides est déterminé en fonction des besoins et du projet de vie de la personne handicapée. La PCH est attribuée sans condition de ressources. Elle a pour vocation à remplacer à terme l'ACTP, bien que la personne handicapée bénéficie d'un droit d'option entre la PCH et l'ACTP.

L'organisation du paiement de cette prestation a nécessité un important travail de mise en œuvre au niveau du service des prestations, en raison de la complexité d'interprétation des plans personnalisés de compensation établis par la MDPH et du fait du logiciel métier inadéquat pour notifier le versement de la PCH dont est doté le service des prestations.

Au 31 décembre 2007, 240 adultes handicapés bénéficiaient de la PCH. Le montant moyen mensuel payé sur l'année s'est élevé à 2467 €.

Médicalisation des Maisons de retraite

Le Service des Etablissements et du Contrôle-qualité a, de concert avec les services de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, achevé en 2007, le processus de conventionnement des Etablissements d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), avec la signature de 7 nouvelles conventions tripartites, et la tarification de 2 petites unités de vie.

Ce travail, engagé en 2002, permet à la Seine et Marne de disposer, pour chaque maison de retraite médicalisée, d'une prise en charge par l'assurance maladie des salaires et charges sociales du médecin-coordonnateur, des infirmiers et des aides-soignants, dans ce dernier cas, à hauteur de 70%.

En 2007, la moyenne du taux d'équipement du département en EHPAD s'établit à 146,7 lits pour 1000 habitants de personnes âgées de 75 ans et plus, au lieu de 75,7 lits en Ile de France (40 pour 1000 à Paris).

5 renouvellements de conventions tripartites ont été réalisés.

Nouvelles structures

Personnes âgées

3 ouvertures de maisons de retraite sont à signaler : l'une à MAREUIL LES MEAUX (Résidence ONDINE, 80 lits) une autre à PROVINS (Les Jardins de Médecis, 109 lits) et une troisième à SAINT FARGEAU-PONTHIERRY (Résidence du Grand Pavois, 90 lits)

A l'inverse, la maison de retraite des blessés de la face (MOUSSY LE VIEUX), le château de Bellefontaine (FONTENAY -TRESIGNY) et le château de Tarterelle (REUIL EN BRIE) ont fermé.

Personnes handicapées

3 nouveaux services ont été ouverts :

Accueil de jour de CLAYE-SOUILLY (Institut Médico-Educatif Départemental) destiné à des personnes souffrant de handicaps mental et/ou psychique, jeunes sortant d'IME

Accueil de jour de GUIGNES dédié à l'accueil de personnes handicapées psychiques.

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale « au fil de l'Ourcq » chargé du suivi de handicapés mentaux et psychiques sur le territoire des UAS de Meaux et de Mitry Mory.

Par ailleurs, un modèle de rapport annuel relatif à l'activité des SAVS-SAMSAH a été mis en place.

De son côté, le foyer de vie "Pierre Floucault" à MEAUX, accueillant des personnes handicapées motrices, a obtenu sa transformation partielle en Foyer d'Accueil Médicalisé (45 places médicalisées sur 55 places installées).

Services d'aide et d'accompagnement à domicile :

5 nouveaux services ont été tarifés en 2007. Il s'agit de l'ADMR- nord Seine et Marne (Aide à Domicile en Milieu Rural), du Comité d'entraide aux familles de Montereau Fault Yonne, de l'Aide à Domicile du Confluent Seine et Loing(ADCSL) de Veneux les Sablons, de l'ASSAD (Association d'Aide à Domicile) de la région de Lagny sur Marne et de l'ASSAD de Crécy la Chapelle.

Formation des accueillants familiaux

Un marché public pour la formation des accueillants familiaux de personnes âgées a été conclu pour une durée de 3 ans, à raison de 7 200 € par année .

Cette formation obligatoire, d'une durée de 3 jours par an, est désormais assurée par une association, IRFA Evolution (Investissement Recherche Formation Action) dont le siège social est établi dans l'Orne.

Les accueillants familiaux ont le choix de s'inscrire aux 9 journées de formation proposées concernant notamment l'équilibre alimentaire, les gestes de secours, les postures, la prévention des chutes, la sensibilisation aux maladies neuro-dégénératives, la communication et l'animation.

Guide des personnes particulièrement vulnérables

A la suite d'un groupe de travail associant des travailleurs sociaux, médico-sociaux, juristes et responsables administratifs, un guide méthodologique à l'usage des professionnels de la DGA-Solidarité a été élaboré en juin 2007.

En 59 pages, il précise les notions de bientraitance et de maltraitance, et apporte aide et conseils aux travailleurs sociaux confrontés aux situations difficiles des personnes particulièrement vulnérables qui ne bénéficient pas de protection juridique

adaptée(rapport-type notamment). Le dispositif juridique qui concerne ces personnes et la procédure d'enquête et de signalement sont explicités.

La diffusion de ce guide, qui a rencontré un vif succès, a été assurée à l'ensemble des Unités d'Action Sociale. Ce document sert désormais d'ouvrage de référence dans les formations dispensées en interne par le service juridique et documentation de la DGAS.

DIRECTION DES UNITÉS D'ACTION SOCIALE (DUAS)

La direction est chargée de

- Piloter et animer les 14 unités d'action sociale, lieux déconcentrés d'accueil des usagers et d'offre de services sociaux et médico-sociaux.
- D'encadrer hiérarchiquement et manager les 14 directeurs des UAS.
- Participer au soutien et au management des équipes des UAS.
- Proposer la répartition des moyens humains et matériels des UAS.
- Concevoir et piloter les activités suivantes : communication, accueil des usagers, projets d'informatisation pour les unités.

Effectif :

- | | |
|-------------------------------------|-------------------|
| * au siège : | 7 agents |
| * personnel en mission temporaire : | 8 agents |
| * dans les UAS : | + de 1 083 agents |

Chiffres clés :

Nombre d'enfants accueillis à l'Aide Sociale à l'Enfance : 2 690 (accueils financés).

Nombre d'aides financières accordées dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance : 11 232 familles aidées.

Nombre d'usagers reçus dans les UAS : environ 200.000 personnes.

L'essentiel de ce qu'il faut retenir de l'action 2007 de la Direction

Changement de direction suite au départ à la retraite du précédent directeur en début d'année 2007 :

Restauration des réunions mensuelles des directeurs et des directeurs adjoint des UAS avec les personnels de la direction des UAS, ayant pour objectifs :

- mutualisation et capitalisation d'expériences
- travail en groupe pour créer des outils communs aux UAS
- recensement des questionnements sur la mise en œuvre des dispositifs
- partage d'informations sur des problématiques identifiées

Réorganisation de la direction des UAS en créant 3 postes de délégués territoriaux (issus de la transformation de postes existants).

Les délégués territoriaux sont de nouveaux acteurs de l'organisation de la DGA S en appui des équipes de direction des UAS, en coordination avec les directions mission. Ils sont donc des relais, des facilitateurs et des mutualisateurs tout en intervenant en soutien technique sur des dossiers précis : communication, accueil des usagers, mise en place de tableaux de bord de pilotage d'activité.

Révision du schéma du service social départemental

- Poursuite des travaux avec l'ensemble des agents des Unités d'Action Sociale.
- Finalisation des orientations et du rapport présenté à l'assemblée départementale.
- Travail sur un scénario de mise en œuvre sur chacun des UAS.

Informatisation des UAS

Fin 2007, 12 UAS sur 14 ont eu l'ensemble de leurs personnels « informatisés ». Tous les agents ont bénéficié sur site d'une formation intitulée « passeport bureautique » élaborée en collaboration avec la DRH.

Répertoire DGAS

2007 est l'année de mise en place opérationnelle du répertoire DGAS, outil à destination des professionnels de l'action médico-sociale, permettant à ceux-ci d'effectuer une recherche de professionnels ou d'établissements adaptés à une problématique donnée.

Actions nouvelles mises en place en 2007

Points cyber

En Juillet 2007, l'UAS de Lagny a lancé un point cyber solidarité, nommé PIA (Point Internet Accompagné) : il s'agit d'un accès à internet accompagné par un animateur, pour permettre à des publics éloignés de ce média d'effectuer des recherches (accès à des informations administratives, de transports, de logements, recherche d'emploi, etc....)

Modes de garde pour les enfants de – de 3 ans/parentalité

Deux projets d'aide au financement dégressif, sur 3 mois, d'un assistant maternel, pour des personnes venant de retrouver un emploi ou une formation, ont vu le jour sur les UAS de Roissy et de Fontainebleau, avec l'aide de la CAF.

Parentalité :

Un forum soutien à la parentalité a été organisé par l'UAS de Mitry Mory, dans le cadre de l'atelier citoyenneté, destiné aux publics accueillis sur ce territoire par les partenaires de l'action sociale.

Ce forum a consolidé l'atelier et le travail partenarial en réseau.

Prévention

Dans le cadre de la mise en œuvre du protocole avec l'Education Nationale, les professionnels de l'UAS de Lagny ont créé un outil pédagogique complet autour de l'exercice des libertés pour permettre à des élèves d'école primaire d'aborder, en douceur, les problèmes liés à la protection de l'enfance, dans un climat serein et soutenu par les équipes de l'Education Nationale.

Cet outil a multiples facettes s'appuie sur un travail en trépied avec les équipes pédagogiques, les parents et les enfants.

Insertion

A la suite d'un forum destiné aux professionnels de l'UAS et un grand nombre de partenaires, en 2006, dont l'objectif était de croiser les regards sur l'insertion et de créer une culture commune autour des actions possibles, sur le territoire, un second forum, à destination cette fois-ci des publics en insertion a été réalisé par l'UAS de Noisiel, appelé « les rendez vous de l'insertion ».

CENTRE DE RESSOURCES ET D'APPUI (CRA)

Le Centre de Ressources et d'Appui CRA assure le soutien des Directions du siège et des Unités d'Action Sociale (UAS) de la DGA-Solidarité, en liaison avec les Directions fonctionnelles du Département. Il assure notamment, la mise en œuvre des moyens matériels et humains, une veille juridique, ainsi que l'accompagnement de projets et la conduite d'études.

55 agents contribuent à ces missions avec un budget en fonctionnement de 4 259 650 € (BP 2007) et un réalisé de 3 742 128 €, un budget d'investissement de 416 000 € (BP 2007) et un réalisé de 384 511 €.

Au quotidien, la Direction a structuré, organisé et coordonné différents chantiers, dossiers et travaux. Quelques chiffres :

Ressources humaines :

107 recrutements finalisés sur les métiers sociaux et médico-sociaux,
274 stagiaires (étudiants) accueillis dans les différents services,
gestion du plan de formation des assistantes familiales employées par l'ASE, 295 stagiaires et 81 jours de formation,
gestion du plan de formation DGA-S, 2186 stagiaires (soit 1018 agents distincts formés) et 6409 jours de formation,
actualisation du guide de protection fonctionnelle des agents et suivi de 61 incidents commis à l'encontre d'agents par des usagers (le double par rapport à 2006)

Logistique:

gestion d'un parc auto de 237 véhicules,

coordination des déménagements de l'UAS Melun val de seine et de la Direction des personnes âgées et des adultes handicapés sur le premier trimestre,
 coordination des travaux au siège de la DGA-S sur 104 bureaux et réaménagement des espaces pour 197 agents de mai à décembre 2007.

Le Service méthodes et pratiques à mené en 2007 des actions qui contribue à faire progresser les pratiques professionnelles, des études/diagnostic qui permettent d'asseoir des préconisations pour mieux répondre à l'attente des personnes accompagnées et des développements dans des dispositifs de contractualisation.

ACTION	PUBLIC	OBJECTIF	DESCRIPTION
Elaborer une convention cadre portant sur les orientations du Département en matière de politique de la ville /CUCS et apporter une assistance aux UAS sur leur positionnement local. Assurer une veille sur ce dossier.	Les cadres des UAS et des directions du CG concernées.	Valoriser et contractualiser la contribution du Département sur les territoires CUCS	Participation aux réunions de travail organisées par les villes et les intercommunalités pour la préparation des CUCS. Recensement des missions de droit commun pour chaque direction qui peuvent s'inscrire dans les CUCS. Etude des modalités d'implication du Département avec l'Etat. Elaboration d'un rapport et d'une convention cadre. Gestion des différents courriers . Suivi de l'avancement des CUCS. Inscription dans les réseaux politique de la ville.
Mettre en place et animer des ateliers à la méthodologie de projets	Les professionnels des UAS animant des actions collectives.	Apporter un appui méthodologique et mutualiser les pratiques sur l'action collective.	Animation de 6 jours d'ateliers pour 17 professionnels. Elaboration d'outils pédagogiques et mise en ligne sur sésame.
Réaliser une étude sur les visites médiatisées pour les enfants confiés au Département sur décisions judiciaires	Des cadres et référents ASE d'UAS, des parents d'enfants confiés et des prestataires.	Proposer des orientations relative aux visites médiatisées pour le service de l'ASE.	Recueil et analyse du point de vue de trois groupes d'acteurs : <ul style="list-style-type: none"> • les professionnels des UAS (4 directeurs, 4 chefs de service, 24 référents ASE, 10 assistants familiaux), • les prestataires, • les familles (2 couples, 3 mères et une adolescente). Ces premiers éléments ont été confrontés à l'avis de magistrats et d'inspecteurs de l'ASE. Des préconisations ont été faites, quatre sont reprises par la Direction de l'Enfance dont la construction d'un référentiel sur la conduite de visites médiatisées et l'élargissement du choix des prestataires en complément de ce que mène les UAS.

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
DE L'ENVIRONNEMENT, DES
DÉPLACEMENTS ET DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
(DGAA)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La DGAA est composée des Directions à caractère technique suivantes :

- La **Direction de l'Architecture, des Bâtiments et des Collèges** (DABC)
- La **Direction du Développement des Territoires** (DDT)
- La **Direction Principale des Routes** (DPR) composée de quatre Directions (tel qu'explicité plus loin : DMO, DEAR, DGO, DM)
- La **Direction des Transports** (DT)
- La **Direction de l'Eau et de l'Environnement** (DEE)
- Le **Laboratoire Vétérinaire Départemental** (LVD)

En 2007, au titre des principaux chantiers peuvent être cités notamment :

- la réalisation de l'Agenda 21 départemental (avant le rattachement à la Direction générale en milieu d'année),
- l'élaboration du projet de contrat Région / Département,
- la mise en place de la Direction Principales des Routes, et la poursuite des chantiers de transferts de compétences en matière de routes,
- l'intervention du Département au titre du Plan Départemental de l'Eau,
- l'aménagement numérique du territoire...

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE, DES BATIMENTS ET DES COLLEGES (DABC)

La Direction de l'Architecture, des Bâtiments et des Collèges, composée de 57 agents (65 en prenant en compte les postes non pourvus) et 13 Techniciens et Ouvriers de Service, est rattachée à la Direction Générale Ajointe de l'Environnement, des Déplacements et de l'Aménagement du Territoire. Elle a pour rôle de piloter la construction, l'extension, la réhabilitation et l'entretien du patrimoine immobilier départemental.

Son budget total en crédits de paiement s'est élevé à **68 680 409 €** en investissement dont 90 % pour les collèges, 1 % pour les gendarmeries, 4 % pour les bâtiments des services sociaux et 5 % pour les autres bâtiments (chiffres arrondis).

Ainsi ont été consacrés :

61 288 516 € aux collèges dont 37 659 189 € au titre des constructions, extensions et réhabilitations et 23 629 326 € pour des travaux divers de maintenance et d'amélioration du patrimoine,

837 946 € aux gendarmeries,

2 965 945 € aux bâtiments des services sociaux,

3 588 001 € aux autres bâtiments départementaux,

Le total des crédits de fonctionnement a représenté **7 650 605 €** dont 5 089 011 € pour les collèges, 154 000 € pour les gendarmeries, 2 407 593 € pour les autres bâtiments départementaux.

Principales opérations en 2007

Pour les collèges :

Livrés en 2007 :

Reconstruction du collège « Elsa Triolet » au MÉE SUR SEINE,

Reconstruction du collège « Vasco de Gama » à SAINT PIERRE LES NEMOURS,

Construction du collège « Le Vieux Chêne » à CHESSY.

En travaux :

Construction d'un collège provisoire « La Maillière » à LOGNES,
Réhabilitation du collège « Camille Saint Saens » à LIZY SUR OURCQ,
Extension/ Restructuration du collège « Rosa Bonheur » au CHATELET EN BRIE,
Réhabilitation de la SEGPA du collège « Pierre Brossolette » à MELUN,
Construction du collège « Claude Monet » à BUSSY SAINT GEORGES.

En programmation :

Reconstruction du collège « Arche Guédon » à TORCY,
Construction du collège de VULAINES SUR SEINE,
Préfiguration du collège de MAGNY LE HONGRE,
Construction du collège de MAGNY LE HONGRE,
Réhabilitation de la demi-pension du collège « Le Moulin à Vent » à THORIGNY SUR MARNE,
Réhabilitation de la demi-pension du collège « Jean de la Fontaine » au MÉE SUR SEINE,
Extension/ Réhabilitation du collège « Lucien Cézard » à FONTAINEBLEAU,
Reconstruction du collège « La Mare aux Champs » à VAUX LE PÉNIL,
Construction du collège de SAINT GERMAIN SUR MORIN,
Extension de la demi-pension du collège « International » à FONTAINEBLEAU.

En étude :

Extension/ réhabilitation du collège « Parc des Tourelles » à CLAYE SOUILLY,
Réhabilitation du collège et de la SEGPA du collège « Jean-Baptiste Vermy » à TOURNAN EN BRIE,
Reconstruction du collège « La Maillière » à LOGNES,
Extension/ réhabilitation du collège « André Malraux » à MONTEREAU,
Reconstruction du collège « Parc Frot » à MEAUX,
Reconstruction du collège « Jean Jaurès » à BROU SUR CHANTEREINE,
Réhabilitation du collège « Paul Eluard » à MONTEREAU,
Réhabilitation du collège « Paul Langevin » à MITRY MORY,
Extension/ Réhabilitation du collège « Gérard Philippe » à VILLEPARISIS,
Extension du collège « Le Vieux Chêne » à CHESSY,
Réhabilitation de la demi-pension et de la SEGPA du collège « Henri Wallon » à SAVIGNY LE TEMPLE
Extension de la demi-pension du collège « Mon Plaisir » à CRECY LA CHAPELLE,
Extension/ Réhabilitation du collège « Léonard de Vinci » à SAINT THIBAULT DES VIGNES,

Les réhabilitations des SEGPA des collèges « La Vallée » à AVON, « F. Gregh » à CHAMPAGNE SUR SEINE, « Les Glacis » à LA FERTE SOUS JOUARRE, « Jules Verne » à PROVINS, « Anceau de Garlande » à ROISSY EN BRIE ont rencontrées d'importantes difficultés avec le Maître d'œuvre entraînant la résiliation du marché. Un nouveau marché est en cours.

Pour les bâtiments hors collèges :

Livrés en 2007

Réhabilitation des logements du groupement de la gendarmerie de MELUN.

En travaux

Construction de la gendarmerie de CÉLY EN BIÈRE,

Aménagement des locaux des Espaces Naturels Sensibles à FONTAINEROUX.

En programmation

Construction de l'Unité d'Action Sociale de COULOMMIERS,

Reconstruction de l'Unité d'Action Sociale de ROISSY EN BRIE.

En étude

Construction de la gendarmerie de DONNEMARIE DONTILLY,

Rapprochement LVD/LDA.

Actions nouvelles mises en place en 2007 :

Ouverture d'Unités Pédagogiques d'Intégration dans les collèges suivants pour accueillir les enfants handicapés : collège « La Vallée » à AVON (déficience cognitive), collège « Louis Braille » à ESBLY (déficience cognitive), collège « Les Tourelles » à VILLIERS SAINT GEORGES (déficience dyslexique).

Dans le cadre de la décentralisation, la Maison Départementale des Personnes Handicapées va être amenée à gérer les enseignants référents qui seront désormais logés dans les collèges. Des travaux ont donc été réalisés dans plusieurs collèges pour permettre l'accueil des enseignants référents.

Déploiement des Courants Porteurs en Ligne dans trois secteurs du Département.

La technologie des Courants Porteurs en Ligne permet de transmettre des informations numériques (Internet, Vidéos, Données, Audio) à partir du réseau électrique existant.

Lancement d'un diagnostic concernant l'accessibilité des collèges de Seine et Marne aux personnes à mobilité réduite. Cette étude, réalisée pour chaque collège existant, porte sur l'ensemble des locaux et aménagements extérieurs et permettra d'effectuer un relevé de toutes les non-conformités. Avant le 1er janvier 2015, l'ensemble des collèges devront être adaptés et aménagés afin que toute personne handicapée puisse accéder aux locaux et bénéficier des prestations offertes dans des conditions adaptées.

Le Département a notifié, lors de sa séance du 29 juin 2007, le bail emphytéotique administratif relatif à la mise en gestion des bâtiments, propriété du Département, loués à la Gendarmerie Nationale. La Société Civile Immobilière des Casernes de Seine et Marne est chargée de l'exploitation et de la gestion du patrimoine transmis.

Quelques chiffres

En 2007, la Direction de l'Architecture, des Bâtiments et des Collèges a émis 6 377 lettres ou bons de commande.

Sur 413 marchés en cours de validité, 76 ont été soldés et 127 notifiés.

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (DDT)

Mots-clés : aménagement du territoire, urbanisme, développement économique et emploi, politiques contractuelles, technologies de l'information et de la communication

Effectif : 28 agents

- **Budget primitif:** 35 617 327,45 €
et après DM2 : 41 984 187,41 €
- **Budget réalisé :** 37 159 339,30 €

Au cours de l'année 2007, les actions majeures suivantes ont été conduites par la DDT :

Aménagement du territoire :

- * Schéma Directeur de la Région Ile de France : préparation de l'avis du Conseil général sur le projet de révision du SDRIF arrêté par la Région et soumis à la délibération de l'Assemblée départementale au cours de la séance du 29 juin 2007.
- * Contrat Région-Département : dans une démarche transversale avec les Vice-présidents et les Services du Département, élaboration des propositions du contrat particulier à négocier avec la Région pour la période 2007 à 2013.
- * Renouvellement du Contrat de Parc Naturel Régional du Gâtinais Français (2007-2013) : la DDT a préparé les bases techniques et financières en vue de la négociation du nouveau contrat de Parc associant l'Etat, la Région Ile de France, le Département de l'Essonne et le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du PNR.
- * Finalisation de l'étude sur le développement du fret ferroviaire en Seine-et-Marne qui s'est traduite par la définition de préconisations et l'élaboration de trois scénarii, présentant des degrés d'implication et d'intervention plus ou moins importants des collectivités publiques, pour favoriser l'usage du mode ferroviaire alternatif au mode routier dans le transport de marchandises.
- * Conjointement, poursuite de l'étude sur le développement de la voie d'eau qui comporte une première phase d'état des lieux relatif au transport fluvial de marchandises et aux infrastructures. Ce diagnostic établi en fin d'année 2007 sera suivi d'une seconde phase d'analyse prospective menée au cours du premier semestre 2008.

Politiques contractuelles :

- * Lancement de l'étude bilan des CLAIR, CONTACT et Contrats triennaux de voirie, dont l'objet est d'analyser ces trois procédures contractuelles et la manière dont elles s'articulent. Une première phase a concerné, en 2007, l'analyse interne de ces procédures (entretiens auprès des services et des élus départementaux). La seconde phase de l'étude concerne l'analyse des contrats, au travers de questionnaires aux collectivités concernées et d'enquêtes de terrain.
- * Engagement, à la demande du Président, d'une réflexion globale concernant la politique contractuelle départementale, qui s'est traduite par l'organisation de premières réunions de travail avec les élus et services concernés, notamment dans le domaine fiscal (adéquation des enveloppes des contrats avec la richesse des territoires) et des éco-conditionnalités. Des propositions seront faites durant le premier semestre 2008.

Aménagement numérique :

Le service TIC a poursuivi le déploiement, la commercialisation et la gestion du réseau moyen débit, sous maîtrise d'ouvrage départementale ; parallèlement, il a assuré le suivi et le contrôle de la DSP, dont les premiers travaux ont démarrés en juin 2007. Un premier avenant au contrat de DSP a également été négocié, devant notamment permettre la poursuite de la prise en charge des frais de raccordements WiMax par le Délégataire pour les personnes inéligibles.

Enfin, le service TIC a participé au démarrage de la réflexion sur les usages et services liés aux technologie d'information et communication.

Chiffres-clés :

Contrat Région-Département : Pour préparer l'élaboration du nouveau contrat 2007-2013, six groupes de travail thématiques associant les Vice-Présidents et les Services du Département ont été réunis sur la période d'octobre à novembre afin de valider et prioriser les propositions d'actions susceptibles d'être intégrées au futur contrat. Un ensemble de plus de 60 actions dans les différents domaines de l'aménagement, des déplacements, du patrimoine et de la culture, de l'environnement, de l'économie, de l'insertion et des solidarités, de l'éducation, ont été identifiées comme base de négociation avec la Région.

À la fin de l'année 2007, l'avancement du projet départemental d'aménagement numérique compte :

- 47 relais WiMax, 30 relais WiFi réalisés et 2 600 prises raccordables en CPL ;
- 900 clients pour le réseau moyen débit, servis par 4 Fournisseurs d'Accès à Internet différents ;
- 1 000 km de réseau de fibre optique validés au stade APS ;
- 610 km de réseau de fibre optique validés au stade APD ;
- 330 km de réseaux construits en génie civil.

Actions nouvelles mises en place en 2007, avec pour chaque action :

- le public cible
 - * l'objectif de l'action
 - * une description brève de l'action

Dans le cadre de ses nouvelles missions en matière de développement économique et d'emploi, la DDT a géré en collaboration avec Seine et Marne Développement 26 dossiers d'aides départementales aux entreprises. Ces aides concernent différents dispositifs : aides à l'innovation, à l'implantation d'entreprises, aides aux projets des entreprises en création ou en développement dans les franges de l'Île de France, interventions en faveur des 3 pôles de compétitivité, Ville et Mobilité Durable, AsTech et Cap Digital auxquels adhère le Département.

Dans le domaine de l'aménagement numérique, et en liaison avec les pôles de compétitivité, le service TIC assure le co-pilotage d'une action d'expérimentation de services et usages à très haut débit sur support FTTh (fibre jusqu'à l'habitation) ; une commune a été pressentie pour cette expérimentation : il s'agit d'une partie du hameau de St Fargeau à St Fargeau-Ponthierry. Il est espéré un minimum de 100 utilisateurs.

Autres actions : Politiques contractuelles

Contrats ruraux :

Au 31 décembre 2007, 107 contrats ruraux signés sont en cours de réalisation et représentent 12 799 451 € de crédits alloués.

Parmi ces contrats, 31 comportent des opérations à vocation scolaire.

CONTRATS RÉGIONAUX :

En 2007, le Département a signé les contrats régionaux de Montcourt-Fromonville, Vaires-sur-Marne et Vert-Saint-Denis, pour un montant de participation financière s'élevant à 768 338,72 €. A ces contrats s'ajoutent 15 contrats en cours de réalisation (3 329 476 €).

Contrats CONT.A.C.T. :

Les contrats des communes de Chevry-Cossigny, Saint-Mammès, Saint-Thibault-des-Vignes, Saint-Germain-Laval et Saint-Souplets ont été signés en 2007. 2 059 500 € sont consacrés à ces projets. A ce montant, il faut ajouter 7 710 750 € correspondant aux enveloppes des 16 autres CONT.A.C.T. en cours.

Contrats C.A.D.U.C.E. :

Le contrat de Gretz-Armainvilliers a été signé au cours de l'année 2007 et représente un engagement du Département de 580 491,25 €. Le C.A.D.U.C.E. de Dammartin-en-Goële est actuellement à l'étude (774 646,25 €) et 18 contrats sont en cours de réalisation (représentant 28 364 038,88 €).

Contrats C.L.A.I.R. :

Les contrats des bassins de vie de la Brie Centrale (secteur de Rozay-en-Brie) et de la Brie Nangissienne ont été signés en 2007 et représentent un engagement pour le Département de 3 992 350 €. Deux contrats sont à l'étude : secteur des bassins de vie de Fontainebleau et du Châtelet-en-Brie et Val de Loing.

Les 5 autres C.L.A.I.R. en cours de réalisation représentent un montant d'intervention départementale s'élevant à 10 505 223 € au total.

Contrats C3D :

Le contrat de la Communauté de communes de Marne et Chantereine a été signé en 2007 et représente un engagement de 6.073.830 € sur 5 ans pour le Département. Le contrat de la Communauté d'agglomération de Melun Val de Seine a été agréé par l'Assemblée départementale en 2007, pour une enveloppe financière de 9 455 220 €. Un contrat C3D est à l'étude et concerne le territoire du SAN du Val Maubuée.

Les C3D de Villeparisis, du SAN de Sénart, de l'Orée de la Brie, de Marne et Gondoire sont en cours, pour un montant total de 15 300 465 €.

DIRECTION PRINCIPALE DES ROUTES (DPR)

Effectif : 493 agents

Depuis le 1^{er} janvier 2007, le Conseil général a la responsabilité directe d'un réseau de 4 380 km de routes départementales, dont 352 km de routes nationales transférées. L'année 2007 a ainsi été marquée par la mise en place, au sein de la Direction générale adjointe de l'Environnement, des Déplacements et de l'Aménagement du Territoire (DGAA), de la Direction Principale des Routes (DPR) pour assurer le pilotage de l'exploitation, de la gestion, de l'entretien et du développement du réseau routier départemental. Elle est composée de 493 agents répartis dans quatre directions :

- **la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage,**
- **la Direction de l'Exploitation et de l'Aménagement de la Route,** comprenant 5 agences routières territoriales et 15 centres d'exploitation, répartis sur le département,
- **la direction des Grandes Opérations,**
- **la Direction des Moyens.**

Le budget primitif 2007 de la Direction Principale des Routes :

- investissement : 84 072 M.€
- fonctionnement : 11 920 M.€

Les actions 2007 de chaque Direction

LA DIRECTION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

Elle définit les politiques routières en matière d'exploitation, d'entretien, de gestion et de développement du réseau et en contrôle la bonne exécution.

Les principales actions 2007 ont concerné les domaines suivants :

La prospective, programmation

A ce titre :

- le budget de la Direction Principale des Routes et le Plan Pluriannuel d'investissement ont été établis,
- 85 rapports en commission permanente et 62 en séance de l'assemblée départementale ont été présentés,
- 132 marchés ont été signés, dont 81 MAPA,
- 181 contrats triennaux et aides aux liaisons douces ont été mis en place, dont 29 nouveaux contrats.
- diverses études thématiques ont été lancées (plan durable de déplacements de la région melunaise, liaison A6/RD 607 à Saint-Fargeau-Ponthierry – Pringy, RD 231 à Marne-la-Vallée...).

L'entretien, la sécurité routière

Le bilan du Plan Pluriannuel de Sécurité Routière 2001-2006 a été dressé et présenté.

Le nouveau Plan Pluriannuel Départemental de Sécurité Routière 2007-2011 qui a été élaboré comporte 2 axes d'intervention : la mobilisation des usagers, des acteurs et la poursuite de l'aménagement du territoire.

De nombreux avis techniques en interne au titre de la police de circulation et de la sécurité routière ont été formulés.

Au titre du pouvoir de police de circulation, 111 arrêtés dits « temporaires » (exploitations sous chantiers, manifestations...) et 26 arrêtés « permanents » (vitesse réglementée, zone 70) concernant les routes départementales ont été pris.

Parmi les nouvelles actions innovantes initiées on peut citer :

- le lancement et la participation à une étude nationale sur « les enrobés tièdes »,
- l'élaboration d'un bilan des expérimentations techniques innovantes,
- la participation à la mise en place par le SETRA d'une démarche d'inspection de sécurité du réseau routier.

LA DIRECTION DE L'EXPLOITATION ET DE L'AMENAGEMENT DE LA ROUTE

Elle a en charge la gestion, l'exploitation et l'entretien du réseau routier ainsi que le développement et la sécurisation du réseau dans le cadre des projets d'intérêt local.

Ainsi, ce sont 385 agents qui sont mobilisés pour assurer ces missions, sur 4 380 km de routes départementales dont 352 km de routes nationales transférées au Conseil général.

Pour ce faire, le territoire est découpée en cinq agences routières territoriales, chacune regroupant trois centres d'exploitation.

Les actions principales de la Direction de l'Exploitation et de l'Aménagement de la Route ont consisté :

- à organiser la première année de viabilité hivernale en gestion directe (2007-2008) avec notamment l'installation d'une salle opérationnelle de gestion de crise permettant de gérer les interventions des agents,
- à effectuer au quotidien les tâches de gestion, d'entretien et d'exploitation du réseau pour assurer la sécurité des usagers de la route. Ainsi, une permanence téléphonique a été mise en place, en cas d'incident (24 h/24h, 365 jours/365 jours),
- à participer très activement à la mise en œuvre du réseau délégué à Sem@for77,
- à préparer 34 dossiers de consultation des entreprises pour des dossiers aboutis en vue de la réalisation des travaux correspondants,
- à mettre en oeuvre 80 km d'enrobés, 70 km d'enduits coulé à froid et 210 km d'enduits sur le réseau départemental,
- à réaliser des aménagements de traverse (RD 410 à Buthiers – RD 372 à Cely en Bière – RD 216 à Pommeuse – RD 401 à Etrépilly – RD 222 à Coulommiers – ...) et de carrefours (RD 133/VC7 à Forges/St-Germain-Laval – RD 225/VC6 à Nanteau-sur-Lunain – RD 411/RD 59 à Jaulnes – RD 218/entrée de ville à Lorrez-le-Bocage – ...).

LA DIRECTION DES GRANDES OPERATIONS

Elle assure la conception et la réalisation des projets moyens de développement du réseau routier, la conduite et la maîtrise d'œuvre études et travaux des opérations complexes.

Elle a une compétence ouvrage d'art tant en conception qu'en maintenance.

En 2007, elle a assuré le pilotage de 24 opérations.

Les études « amont » (13 opérations) ont porté principalement sur les projets suivants :

- le giratoire entre la bretelle de sortie d'A 104 et la RD 319 à Brie-Comte-Robert,
- la requalification de la RD 306 (phase n° 1) à Vert-Saint-Denis,
- la requalification de la RD 231 entre la RD 344 A et la pénétrante est de Jossigny,
- les études d'environnement et de trafic pour la déviation partielle de la RD 605, à Melun (Plaine de Montaigny).

Au titre des études et travaux neufs, 7 opérations :

- les premiers travaux de la liaison Meaux-Roissy (ouvrage sur la RD 9),
- la mise en service du giratoire sur la RN 36 en sortie de la RN 4 (Zac du Val Bréon),
- le réaménagement de l'échangeur de Villeparisis,
- l'achèvement de la RD 346 (aménagements paysagers) sur Le Pin,
- la réalisation de l'ouvrage d'art sur les voies ferrées, de la liaison sud de Chelles,

- les études de la requalification du chemin des Carriers et de l'avenue de Sylvie, à Chelles,
- le doublement des voies de la RD 231 à Montévrain (consultation des entreprises).

Pour les ouvrages d'art, diverses études et travaux de réparation ont été engagées (par exemple le mur de soutènement de la RD 199 à Champs-sur-Marne, les ouvrages de la RD 619 à Provins, études d'ouvrages d'art neufs dans le cadre du contournement est de Claye-Souilly, doublement du franchissement du RER A à Jossigny..).

LA DIRECTION DES MOYENS

Elle est le relais entre les unités de la Direction Principale des Routes et des directions fonctionnelles du Conseil général.

Sa principale mission en 2007 a été d'assurer la mise en place des moyens humains et matériels des service de la DPR (organisation des déménagements, installation des matériels et mobiliers, déploiement des moyens informatiques et du système d'information géographique, recrutements, organisation des formations, etc...). Parallèlement, de nouvelles missions telles que la gestion du contentieux ont dû être organisées au travers de procédures homogènes et adaptées à la nouvelle structure (circuits, documents-type, etc...).

Enfin, la réalisation de divers supports de communication ont permis de favoriser l'intégration des personnels au sein de l'institution départementale (livret d'accueil, tout connaître sur la Direction Principale des Routes, etc...).

Chiffres clés

493 agents dont 324 agents transférés de la Direction Départementale de l'Équipement,
4380 km de routes départementales dont 352 km de routes nationales transférées,
un budget global réalisé de 74 375 M.€ dont 62 725 M.€ d'investissement,
132 marchés signés dont 81 MAPA.

DIRECTION DES TRANSPORTS (DT)

Budget primitif : 41 996 000 €

Effectif : 23 agents

A la fin 2007, le budget consacré aux Transports s'est élevé à **38 033 294 €**.
35 166 170 € réalisés en fonctionnement (soit 92,46% du budget) et **2 867 124 €** en investissement (dépenses d'investissement compensées en partie par des recettes pour un montant de 2 840 613 €). En section de fonctionnement **15 026 050 €** ont été destinés au Transport Public, **20 091 048 €** au Transport Scolaire, **25 380 €** au Plan Déplacement Urbain et **23 692 €** pour les autres dépenses et frais de fonctionnement.

La direction des Transports est chargée des missions suivantes :

La mise en œuvre de la politique transport du Département (Transport Public, Transport Scolaire, PDU...) et le suivi des dossiers gérés par le STIF (Syndicat des Transports d'Ile de France), la SNCF et la RATP.
Les politiques mises en œuvre sont essentiellement des politiques volontaristes.

En 2007, le Département a finalisé l'étude de l'offre de transport qui a été présenté lors d'un colloque à l'université de Marne-la-Vallée.

Les transports scolaires (année scolaire 2006 / 2007)

Le Conseil général participe au financement des transports scolaires en subventionnant notamment les titres de transports :

Cartes scolaires à 35% pour les élèves déclarés subventionnables (44 772 élèves), en complément des aides accordées par le STIF (65%) soit : **13 404 258 €**

- cartes OPTILE : 9 591 988 €
- circuits spéciaux : 3 530 721 €
- abonnement SNCF, RATP : 271 713 €
- et transport individuel : 9 836 €

Elèves non subventionnables par le STIF :

Cartes Imagine'R à 50 % pour la totalité des collégiens et lycéens du Département (43 922 élèves) soit **6 434 500 €**

Financement d'une partie des frais de transport de 742 élèves internes (**153 058 €**) et de 46 élèves de l'enseignement privé (**2 806 €**)

Subventionnement d'accompagnateurs pour assurer la surveillance des enfants d'âge pré-élémentaire soit **294 467 €**.

Les transports publics :

Le Conseil général aide au développement des transports en commun - lignes conventionnées (sur 10 lignes **Seine et Marne Express**, 17 réseaux de transport, 2 lignes de bassin) - à hauteur de **3 864 248 €** et contribue également au développement du **transport à la demande (TAD): 65 602 €**.

Amélioration de l'identité visuelle des bus SME (1^{ère} tranche) : **107 640 €**

Financement du déficit des transports franciliens : participation au STIF : **6 640 454 €**

Politique liée à l'entretien et à la communication sur les 755 abribus du Conseil général, aux actions d'information sur les lignes conventionnées : **654 244 €**.

Impression et confection de fiches horaires : **44 981 €** Ainsi, tous les Seine-et-Marnais desservis par une ligne Seine-et-Marne Express ont reçu dans leur boîte aux lettres un horaire édité par le Conseil général.

Financement du transport des adultes handicapés dispositif « Transdom »: le transport est assuré par deux associations « GIHP et AIHROP » : **761 482,15 €**.

Financement des cartes « Rubis et Améthyste » :

16 469 cartes délivrées en 2007 pour un budget de **2 616 619 €** :

- cartes « Améthyste gratuité » : 2 898 cartes : 687 758 €
- cartes « Améthyste demi-tarif » : 6 474 cartes : 512 965 €
- cartes « Rubis » : 7 097 cartes : 1 415 896 €

Etudes :

- Offre de transport (36 328,50 €)
- Etude PLD (25 380,62 €)
- Etude site propre Melun (8 476 €)
- Lancement de la procédure de délégation de services publics concernant le transport adapté.

DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT (DEE)

Mots clés : Connaître - Protéger - Améliorer - eau - nature - qualité de vie.

Effectif : 109 agents

Budget primitif

Budget général

5 397 880 €
13 661 618 €

Budget annexe LDA

3 628 810 €
160 000 €

en fonctionnement
en investissement

Budget réalisé

Budget général

5 034 999 €
12 242 729 €

Budget annexe LDA

3 433 534 €
124 776 €

en fonctionnement
en investissement

L'essentiel de l'action 2007

Direction :

La première Conférence annuelle de l'eau a permis de produire un certain nombre d'exposés permettant de faire une première synthèse des actions menées dans le cadre du plan départemental de l'eau.

Adoption en janvier 2007 des nouvelles règles d'attribution des subventions départementales dans le domaine de l'eau, décision complétée en septembre 2007, par les règles d'éco-conditionnalité,

Démarrage des actions de prévention des pollutions auprès des collectivités concernées par les règles d'éco-conditionnalité (réduction d'usage des désherbants chimiques dans l'entretien des espaces publics).

Le Département a pris acte de sa nouvelle compétence relative à la préservation et la mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains.

Adoption d'une politique départementale de prévention des nuisances sonores (juin 2007).

Réalisation du bilan financier et prospectif de la politique relative aux espaces naturels sensibles.

Ouvertures de deux nouveaux ENS, Le Val du Haut Morin avec son Vélorail entre La Ferté Gauché et Meilleray, et les Basses Godernes à Champagne sur Seine.

Le deuxième colloque biodiversité a eu lieu le 16 juin 2007 à Rentilly. Ce fut l'occasion d'exposer les premiers résultats de l'élaboration de l'Atlas.

Organisation de la première édition du Prix départemental du développement durable du Conseil général de seine-et-marne.

LDA

Projet de fusion des deux laboratoires du Département (LDA et LVD) : avancement entravé par un retard conséquent dans les travaux d'aménagement des locaux consécutif à deux appels d'offres infructueux.

Etape finale de développement et de paramétrage du logiciel métier Starlims.

Obtention pour une durée de validité de 5 ans de l'agrément de la Direction Générale de la Santé pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux potables et de loisirs.

Bilan positif de l'audit annuel de surveillance du COFRAC associé à une extension de la portée d'accréditation dans le domaine environnemental pour satisfaire aux conditions d'agrément du Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables.

Suite à la parution le 30/12/2006 de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA), une réflexion a été engagée au cours de l'année 2007 pour évaluer les conséquences de cette loi sur les activités de la Sous-Direction et proposer de nouvelles orientations des missions.

Chiffres clés

Direction :

1 million d' € de subventions pour les syndicats de traitement d'ordures ménagères
30 opérations subventionnées à hauteur de 2 299 700 € en eau potable
107 opérations subventionnées à hauteur de 6 429 990 € pour l'assainissement
37 opérations subventionnées à hauteur de 334 749 € pour l'entretien des cours d'eau
14 ENS ouverts au publics
896 530 € pour l'entretien des forêts communales, régionales et domaniales
277 425 € pour l'entretien des espaces verts et naturels des bases de loisirs
140 000 € pour les aménagements liés à l'ouverture au public des forêts domaniales
1 300 000 € pour l'Atlas de la Biodiversité.
418 448 € pour les opérations d'aménagement foncier rural
71 000 € pour le soutien à l'élevage
48 725 € pour les mesures agro-environnementales « eau »

LDA :

11 846 échantillons analysés par le laboratoire dont **2 774** pour le compte du SATESE

Actions nouvelles

Eco-conditions

Eco-conditions pour les subventions allouées dans le cadre de la nouvelle politique de l'eau adoptée en janvier dans le cadre du Plan départemental de l'eau.

Financement des mesures agro-environnementales eau

Décision du Département de financer 12,5% du montant des Mesures Agro-environnementales « eau » engagées par les agriculteurs dans les territoires prioritaires du Plan Départemental de l'Eau, en cofinancement avec l'Europe (FEADER), l'Etat, l'Agence de l'eau et la Région. 22 dossiers financés en 2007 pour un montant de 48 725 €.

Partenariat pour la réalisation des cartes stratégiques du Bruit

Signature de 25 conventions de partenariat avec des collectivités soumises à l'obligation réglementaire de réaliser des cartes stratégiques du bruit, ce qui représente 60 communes concernées, 508 km² soit 8,5 % du territoire départemental, et 560 942 habitants. Le Département est maître d'ouvrage de l'élaboration de ces cartes qu'il finance à hauteur de 20%.

Prix départemental du développement durable 2007

Créé lors de la séance du Conseil général du 30 mars 2007, le premier Prix départemental du développement durable du Conseil général de Seine-et-Marne a été remis lors de la cérémonie d'officialisation de l'Agenda 21 du Département, le 27 juin 2007.

Ce Prix destiné à récompenser des actions innovantes de développement durable dans le département participe dans le cadre de l'Agenda 21 départemental à la sensibilisation des seine-et-marnais à la culture du développement durable.

le Jury a primé 1 réalisation dans la catégorie *particuliers* et 2 réalisations dans chacune des deux autres catégories : *associations* et *entreprises, collectivités territoriales et leur groupement*, et il a récompensé d'une mention d'encouragement un architecte d'intérieur et trois Collèges du département : Van Gogh d'Emerainville, Louise Michel de Faremoutiers et Claude Monet de Bussy Saint Georges.

LABORATOIRE VETERINAIRE DEPARTEMENTAL (LVD)

Mots clés : Surveillance sanitaire - hygiène alimentaire - santé animale

Effectif : 23 agents

Budget commun LDA et LVD

L'essentiel 2007

- Aide à la finalisation des dossiers APS/APD des travaux d'aménagement du bâtiment de la DEE pour permettre l'accueil des personnels et des activités du LVD
- Poursuite des réflexions menées avec les partenaires d'Ile-de-France : Fédérations des chasseurs, Départements et Ecole Nationale Vétérinaire d'ALFORT pour envisager le transfert de l'activité biologie vétérinaire.
- Intégration du budget prévisionnel 2007 dans le budget annexe commun aux deux laboratoires.

Faits marquants de l'année :

Santé animale :

- Réalisation de 61 autopsies dans le cadre du dépistage de la grippe aviaire sur l'avifaune, et poursuite d'une étude relative à l'infestation des renards dans les départements de Seine-et-Marne et de l'Essonne par le ténia échinocoque.

Hygiène alimentaire :

- Bilan positif de l'audit de renouvellement du COFRAC de novembre 2007, et validation de l'accréditation pour cinq années, sous réserve des conclusions des audits annuels de surveillance.

- Développement des prestations de prélèvements, d'analyses et de conseils post-analytiques au profit des collèges du Département (117 collèges pris en compte fin 2007).
- Arrêt concerté des prestations analytiques au profit de la société Carrefour pour permettre la montée en puissance des analyses au profit des collèges.

Chiffres clés

16263 échantillons soumis à analyses dans le cadre de la surveillance sanitaire des aliments, et 5162 analyses dans le cadre de la recherche spécifique de *Listeria*.

9288 analyses sérologiques et 177 autopsies dans le cadre de la santé animale.

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
DE L'ÉDUCATION, DE LA CULTURE,
DU TOURISME, DE LA JEUNESSE ET DES
SPORTS
(DGAE)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

En 2007, la DGAE a poursuivi la mise en place de plus en plus effective de la Direction de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Formation (DEESF) et de la nouvelle Direction : Jeunesse et Sports (DJS).

Elle a poursuivi le développement des actions, en faveur de la jeunesse, de la coopération décentralisée, de la solidarité internationale, des affaires européennes et du tourisme et la remise à plat de plusieurs modalités d'aides en faveur des collectivités locales et des associations.

Elle a continué à participer à la mise en oeuvre des orientations politiques départementales dans son champ de compétence et dans de nombreux secteurs transversaux.

Le développement de la politique de la jeunesse a été certainement un des projets importants de la DGAE ainsi que l'ouverture du Château de Blandy-les-Tours avec la mise en place du projet culturel qui l'accompagne.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA FORMATION (DEESF)

Mots clés : Éducation, Enseignement supérieur, collèges, formation

Effectif :

- personnel administratif : 47 personnes physiques pour un effectif cible de 57 (10 postes vacants, 5 postes non créés).
- 1144 agents ATTEE dont 320 ont intégré la Fonction Publique Territoriale, 172 ont été recrutés directement et 652 sont des personnels Rectorat n'ayant pas encore opté.
- A ces chiffres s'ajoutent 299 personnes en contrat aidé (dont 20 créations en juin 2007).

Budget primitif
(total crédits ouverts)

Investissement : 8.021 M€
Fonctionnement : 24.487 M€

Soit un total de : 32.509 M€

Budget réalisé

Investissement : 6.555 M€
Fonctionnement : 23.648 M€

Soit un total de : **30.162 M€**

L'essentiel de l'action 2007 de la Direction :

Intégration de la première vague des TOS qui ont opté pour le Département
 Mise à disposition des collèges de publics en insertion affectés à des missions d'entretien en lien avec les associations intermédiaires
 Définition des orientations de la politique départementale en matière de restauration scolaire et lancement de l'axe « sécurité alimentaire »
 Ecole Ouverte : premier appel à projets
 Orientation et découverte des métiers : premier appel à projets
 Ouverture du collège de Chessy
 Participation à la démarche « collège du XXI ème S. »
 Sectorisation : mise en œuvre d'une nouvelle procédure permettant de mieux impliquer les acteurs locaux.
 Stabilisation des effectifs de la DEESF et lancement du projet de direction.

chiffres -clés :

- 63 260 collégiens dans les collèges publics de Seine et Marne
- Subvention initiale de fonctionnement : 12 680 276 €
- 320 agents ATTEE sur 1076 ont opté pour la fonction publique territoriale.
- Crédits d'équipement consacrés à l'ouverture du collège de Chessy : 359 000 € + 60 000 au titre des TICE
- Plus de 10 000 bénéficiaires de l'aide à la restauration scolaire

Actions nouvelles mises en place en 2007

Partenariat avec les associations intermédiaires

L'objectif poursuivi est de mobiliser des associations intermédiaires afin d'assurer la suppléance des agents ATTEE dans les collèges, en complément de la brigade de remplacement qui est totalement déployée depuis sa mise en place.

Le Conseil général a, ainsi, décidé d'apporter une réponse complémentaire aux difficultés de fonctionnement des établissements, en cohérence avec ses missions à l'égard des collèges comme avec ses missions d'insertion de personnes exclues de l'emploi.

Ce dispositif permet de recourir à titre onéreux à des personnels mis à disposition par des associations ayant pour objet de faciliter l'insertion professionnelle de personnes sans emploi.

Initiatives 77, partenaire déjà engagé dans le dispositif des agents d'entretien des collèges, assure le rôle d'interface entre les collèges et l'association intermédiaire du secteur.

Le public visé est constitué par les personnes allocataires du RMI. Toutes les interventions ont été réalisées par des personnes se trouvant dans cette situation.

Une première expérimentation a été menée de novembre à décembre 2007. 29 interventions ont été réalisées, pour un total de 184 jours de suppléance. Ces résultats particulièrement concluants, ont conduit le Conseil général à généraliser ce dispositif à l'ensemble des collèges du Département dès 2008.

Sur le plan financier, le coût d'une heure de suppléance est estimé à 15 €. Le budget prévu est de 20 000 € pour 2007 et de 200 000 € pour 2008.

Appel à projets "Ecole ouverte"

Le dispositif « École ouverte » a été mis en place par l'Éducation nationale pour accueillir au sein des collèges, situés en zone rurale ou en zone d'éducation prioritaire, durant les congés scolaires, les mercredis et les samedis, des élèves qui ne partent pas ou peu en vacances. Cette action leur permet d'exercer des activités sportives, manuelles, culturelles ou d'approfondir leurs connaissances (aide aux devoirs).

Le Conseil général soutient le dispositif, depuis 2007, afin d'accroître le nombre de collégiens pouvant bénéficier de ces activités. Son appui se concrétise par une participation financière aux projets et par la conception et la diffusion d'un guide d'activités seino-et-marnaises proposant aux équipes éducatives, une offre culturelle et sportive de proximité.

L'appui financier est plafonné à 1 000 € par collège : un forfait de 600 € peut être complété par une majoration de 400 € pour couvrir l'accès à des activités seino-et-marnaises et les frais de transports engendrés.

Le Conseil général va au-delà des deux aspects précités en finançant des associations. L'accent est mis sur la culture scientifique et technique. Ainsi, « les Petits Débrouillards », « Planète Science » et « Terre Avenir » ont pu collaborer avec certains collèges et bâtir, aux côtés des équipes éducatives qui le souhaitaient, un programme d'activités avec et pour les collégiens.

En 2007, six collèges parmi les dix en "Ecole ouverte" ont été soutenus par le Département, pour un montant global de subvention de 5 200 € ; l'année scolaire 2007/2008 laisse entrevoir un doublement du nombre d'établissements concernés.

Appel à projets "orientation et découverte des métiers"

Afin d'aider les collégiens à acquérir une conscience de l'environnement professionnel et de mener ainsi une réflexion pertinente sur leur choix d'orientation, le Département a souhaité encourager les actions portées par les collèges en lançant, pour la première fois en 2007, un appel à projets spécifique.

Améliorer la connaissance des métiers et des secteurs d'activités présents en Seine-et-Marne, assurer une articulation entre les collèges et les établissements accueillant les élèves à leur sortie de 3^{ème}, tels étaient quelques uns des impacts attendus de cette nouvelle politique.

Les thématiques proposées ont tout de suite rencontré l'adhésion des collèges : près de la moitié des collèges publics de Seine-et-Marne a répondu à l'appel à projets et 36 établissements ont vu leur projet financé pour un montant global de près de 28 000 €.

Les modalités de financement ont joué un rôle fortement incitatif puisque les établissements situés en zone rurale ou en zone d'éducation prioritaire bénéficiaient d'un financement pouvant aller jusqu'à 80 % du coût total de l'action projetée (55% pour les autres collèges), avec un plafond de 1 000 € par projet.

**SERVICE DE LA COORDINATION ADMINISTRATIVE
ET DU TOURISME (SCAT)**

Lors du comité paritaire du 24 mai 2007, le changement de nom du service a permis d'officialiser le volet tourisme.

Mots-clés :

Tourisme,
Logistique (informatique, formation...),
Finances,
Soutien auprès du SAEI.

Effectif :

1 chef de service
3 agents, dont:
1 Attaché,
1 Rédacteur
1 Adjoint administratif

Budget primitif

2 900 960 € en fonctionnement
955 000 € en investissement

Budget réalisé

	BP 2007	BP + DM2	Réalisés
Fonctionnement dont report dont aide cyclone Dean	2 900 960 €	2 953 960 € 33 000 € 20 000 €	2 912 529,76 € 27 041,76 € 20 000 €
Investissement AP	955 000 €	1 047 870 €	944 280,20 €
Investissement CP (AP 2007 + AP de stock)	805 094 €	400 397,16 €	273 608,02 €

l'essentiel de l'action 2007 de la Direction :

Le service assure la gestion des moyens nécessaires au fonctionnement de la Direction Générale Adjointe, notamment sur le plan matériel (installation et coordination des locaux, mobilier, informatique, parc automobiles...) ainsi que celle des frais de déplacement, l'instruction et le suivi financier des demandes de subvention aux associations, en faveur des manifestations historiques ou touristiques sur le Département et les dossiers liés au tourisme (Pôles touristiques Nord et Sud) et le suivi budgétaire pour le SCAT, la DGAE et SAEI.

Le service apporte également son soutien aux différentes directions et aux services, en particulier pour certains grands événements :

Clôture des rencontres de la Jeunesse à Torcy
Remise des Sacs à dos à Roissy-en-Brie

chiffres-clés :

12 structures (Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives) ont été aidées avec une enveloppe globale de 20 000 € entièrement affectée.

Manifestations et spectacles historiques, une quarantaine de dossiers ont été subventionnés (Spectacle historique de Meaux « La Flèche du Temps », l'exposition ZAO WOU KI, le Grand Parquet avec le Rallye Tempête et les 100 ans des Amis de la Forêt de Fontainebleau) sur une enveloppe de 152 250 € votés au BP 2007.

Nombre de dossiers de subvention pour l'hébergement :

3 campings pour un montant total de 31 090 €,

18 dossiers de chambres d'hôtes et de gîtes pour un montant total de 98 991 €,

7 dossiers tourisme handicap pour un montant total de 32 904 €,

7 hôtels pour un montant total de 210 869 €.

Actions nouvelles mises en place en 2007, avec pour chaque action :

- le public cible
- * l'objectif de l'action
- * une description brève de l'action

Eudonet : correspondant entre la DSI et les directions de la DGAE pour la mise en application du logiciel.

Lancement de la réflexion relative à la révision du Schéma Départemental du Tourisme et des Loisirs.

Elaboration et mise en place de nouveaux critères de subvention pour l'hébergement touristique, de plein air et pour l'hôtellerie indépendante.

Mise en place et exécution du marché de déplacements professionnels.

Renouvellement des Conventions : Pôles touristiques et Pôle Provinois Bassée et Montois.

Préparation des étapes budgétaires (DM1, DM2 et BP).

DIRECTION DES SPORTS ET DE LA JEUNESSE (DSJ)

Suite à la réintégration des 3 agents mis à disposition de la D.D.J.S., la structuration de la Direction a été affinée, en intégrant de nouvelles missions validées par le CTP du 13 décembre 2007.

La Direction est aujourd'hui composée de 20 postes :

Deux missions transversales ont été créées : la mission éducation populaire et la coordination administrative et financière directement attachées à la Direction

Le service des sports comprend 12 postes, 1 chef de service, 1 coordinatrice et 2 bureaux : le bureau "sport pour tous" et le bureau "équipement, haut niveau et santé".

Le service jeunesse comprend 6 postes à ce jour et 9 à terme, dont 1 chef de service et 1 conseiller technique jeunesse.

Service des Sports

Mots-clés : Soutien, renforce, accompagne la dynamique sportive départementale

Effectif : 11 postes + 1 stagiaire

Budget primitif :

Fonctionnement : 4 445 438 €

Investissement : 4 251 812 €

Budget réalisé:

Fonctionnement : 4 365 918,28 €

Investissement : 2 656 725,75 €

L'essentiel de l'action 2007 :

Structuration du service des sports avec la création de deux bureaux :

- Bureau Sport pour tous
- Bureau Equipements

Nouvelle convention entre le Département et la DDJS : reprise en gestion directe de toutes les politiques Départementales.

Réalisation d'une étude sports nature par un cabinet d'étude et suivi par un groupe de travail CDESI.

Création d'un groupe de travail CDESI et expérimentation nationale du PDIRM (plan départemental des itinéraires de randonnées motorisées).

Signature de la charte pour le développement des transports des activités sportives péri-scolaires, élaborée en collaboration avec la Direction des Transports, lors de la conférence annuelle du sport.

Signature de la charte départementale du sport.

Chiffres-clés :

Soutien au sport scolaire : 657 238 €

Soutien au sport civil : 1 981 325 €

Sport haut Niveau : 1 036 942 €

Politique Médicale : 64 576 €

Sport nature : 480 979 €

Autres actions en faveur du sport : 144 859 €

1549 sections (162 411 licenciés) ont pu bénéficier de la subvention en 2007 pour un montant total de 1 182 881 €

189 organisateurs de manifestations sportives ainsi que 2 grands événements ont pu bénéficier de l'aide départementale 2007 pour une enveloppe globale de 308 440 €

226 400 € ont été attribués à 49 écoles multisports comprenant environ 8000 enfants.

Le très haut niveau sportif s'est vu attribué 198 200 € au bénéfice des 5 équipes phares du département.

Le haut niveau sportif : 810 440 € répartis sur 27 disciplines

Les comités départementaux : 153 366 € soit une augmentation de 29%

Nouvelles actions mises en place :

- Grands événements sportifs, d'un montant de 150 000 €. La création de cette opération permet de soutenir de façon significative des événements sportifs exceptionnels (internationaux et mondiaux) dont les budgets sont importants. Pour 2007, 2 grands événements se sont déroulés dans notre Département : le Championnat de France de Tennis par équipes et le Marathon de Sénart.
- Modifications des critères en 2007 :

- * Sections sportives scolaires
- * Manifestations sportives
- * Comité Départementaux
- * Projets sportifs innovants

Perspectives 2008 :

élaboration du schéma départemental des sports nature (incluant le PDESI – plan départemental des espaces, sites et itinéraires).

Projet de "charte de bonnes pratiques" adoptée par la CDESI le 18 février

Vote de la Charte de bonnes pratiques des loisirs motorisés en Assemblée départementale, le 18 avril et signature officielle en mai 2008.

Mise en place de conventions partenariales pluriannuelles avec les Comités Départementaux et les ligues : signature en février 2008 avec le Comité Départemental de Seine-et-Marne de Football et la Ligue de Tennis de Seine-et-Marne.

Modification de la politique de soutien à l'investissement des équipements sportifs et socio-éducatifs avec élaboration de conventions : application dès 2008.

Organisation par le Conseil général de la rencontre nature des EMS à Jablines

Service Jeunesse

Mots clés : Transversalité, globalité, participation et partenariat

Effectif : 6 agents en décembre 2007

Budget primitif : fonctionnement : 2 322 766 €

Budget réalisé : Fonctionnement : 2 197 151 €

L'essentiel de l'activité :

La mission jeunesse constituée en juin 2005 s'est attachée à poursuivre au premier trimestre 2007, des rencontres avec des jeunes seine et marnais afin d'identifier leurs besoins et leurs attentes.

Cette vaste consultation s'est terminée par un événement de clôture d'envergure, le 10 mars 2007 à la ferme du buisson, scène nationale de la Marne la Vallée. Cette manifestation a permis de restituer aux jeunes le contenu des rencontres, de présenter les résultats du questionnaire et d'annoncer les grandes orientations politiques du Département en direction des jeunes.

Cet événement a également pris une dimension festive par la mise en place d'animations sportives et culturelles destinées à valoriser les projets des jeunes du territoire mais aussi d'apporter de l'information par l'organisation d'espaces thématiques, en collaboration avec de nombreuses directions du Département et en partenariat avec les institutions et les associations seine et marnaises (coût 130 000 €).

C'est ainsi que dans le cadre des demandes formulées par les jeunes et les partenaires au cours de ces différents échanges, ont été dégagées des priorités d'action présentées le 28 septembre 2007 à la séance plénière du Conseil général.

Aussi, 3 axes structurants fonderont les politiques départementales sectorielles :

- favoriser l'autonomie des jeunes en leur offrant de nouvelles conditions de vie,
- libérer leur créativité
- leur donner la parole.

Par ailleurs, la participation du Département dans le dispositif sac ados s'est amplifié et une étude a été lancée en direction des fédérations de jeunesse et d'éducation populaire afin de disposer d'un état des lieux des actions menées par les structures et de redéfinir et de co-construire un nouveau mode contractuel de partenariat avec ces structures.

Enfin, parallèlement à ses actions, la mission jeunesse s'est étoffée et s'est transformée en service, au sein de la Direction des Sports et de la Jeunesse, dont l'organisation a été présentée en Commission Technique Paritaire, le 13 décembre 2007.

Chiffres clés :

- 6 rencontres de la jeunesse organisées en 2007;
- 1500 personnes présentes lors de l'évènement de clôture à la Ferme du buisson, le 10 mars ;
- 27 actions prioritaires en direction de la jeunesse du département ;
- 530 sac ados remis à la Ferme d'ayau à Roissy en Brie dont 430 financés par le Conseil général ;
- 12 fédérations de jeunesse et d'éducation populaire associées pour une nouvelle contractualisation ;
- 9 postes prévus en Commission Technique Paritaire.

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES (DAC)

La Direction des Affaires Culturelles est composée de 9 agents.

Ses missions :

Aménagement et développement culturel et artistique du territoire ,

- Créer les conditions pour que le développement culturel et artistique prenne place au sein du développement local (social et économique) des territoires en Seine-et-Marne,
- Créer les conditions pour que les présences artistiques au sein des territoires soient respectées dans leur diversité et leur complémentarité (représentation de tous les secteurs artistiques, présence des professionnels, respect des bénévoles et amateurs, développement des projets autour d'une éducation fondamentale),
- Créer les conditions de réalisation de ces programmes de développement culturel et artistique au sein des territoires du département de Seine-et-Marne, et pour ce faire, assurer les partenariats avec le Ministère de la Culture et de la Communication, la DRAC et la Région Ile-de-France,

Evaluation et expertises départementales auprès des acteurs culturels et artistiques (professionnels et amateurs) du département,

Missions de service public par une disponibilité quotidienne aux partenaires et acteurs culturels et artistiques : publics et associatifs, professionnels et bénévoles.

Budget primitif :

- Fonctionnement : 6 021 620 €
- Investissement : 1 505 127 € (AP) et 435 127 € (CP exercice)

Budget :

- Fonctionnement : 5 636 016 €
- Investissement : 86 201 €

L'essentiel de l'action 2007 de la Direction :

- Enseignements artistiques : poursuite des études territoriales et vote du schéma départemental :

La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales transfère notamment aux Départements la compétence des enseignements artistiques dans les domaines de la musique, de la danse et de l'art dramatique.

En février 2006, le Département a passé un marché public à procédure adaptée afin de réaliser l'état des lieux des enseignements artistiques. Le Cabinet Michel Quiot Consultants titulaire du marché a effectué cette mission pour le compte du Département.

L'ensemble de ce travail restitué aux Elus de la Commission des Affaires Culturelles, du Patrimoine et du Tourisme ainsi que les 15 études réalisées depuis 2003 ont servi de support de réflexion pour la définition du schéma départemental des enseignements artistiques qui a été voté par l'Assemblée départementale le 26 octobre 2007.

Au cours de cette même séance l'Assemblée départementale a également voté les nouvelles modalités d'octroi des subventions en faveur des enseignements artistiques qui prendront la forme de contrats d'objectifs triennaux signés entre le Département et les territoires.

- Les équipements culturels et artistiques

Une politique départementale en faveur des investissements culturels et artistiques a été voté le 29 juin 2007 permettant ainsi aux structures d'enseignements artistiques, aux lieux d'expressions culturelles et artistiques, aux lieux de fabrique artistique, aux scènes de musiques actuelles, aux centres d'art, aux lieux de proximité (MJC et MPT) aux cinémas de bénéficier de subventions pour leurs créations ou restauration.

Un des volets de cette politique permet également de prendre en charge le renouvellement ou l'acquisition de matériels techniques effectuées par ces lieux.

- Les résidences artistiques

Sept compagnies théâtrales et/ou musicales professionnelles sont actuellement en résidence sur Coulommiers, Lieusaint, Mitry Mory, Nangis, Fontainebleau .

Par ce dispositif le Département favorise la définition et la réalisation d'un projet culturel et artistique « personnalisé » sur les territoires intéressés. Ce soutien comporte un volet lié à la création et un volet d'actions culturelles qui favorisent la rencontre avec les habitants comme précisé précédemment.

- Poursuite de l'aménagement cinématographique de la Seine-et-Marne :

Le complexe cinématographique du Plateau de Brie officialisé en 2005 sur les territoires de Provins, la Ferté Gaucher et Coulommiers se poursuit et s'étend au Pays Fertois avec l'adhésion de la Communauté de Communes qui a souhaité s'associer au projet. L'ensemble de cette opération verra à terme la création de 12 écrans, et 1 650 fauteuils répartis sur quatre sites.

Ce projet innovant est soutenu par le Centre National Cinématographique, le Conseil Régional d'Ile-de-France, le Conseil général et les communes et communautés de communes concernées.

Un marché public à procédure adaptée à également été passé le 21 décembre 2007 pour commander au cabinet Consultant Vuillaume une étude cinématographique pour les territoires d'Ozoir la Ferrière, Pontault Combault et Roissy en Brie.

Chiffres-clés :

- o 5 études territoriales réalisées en faveur des enseignements artistiques,
- o 12 écrans et 1 650 fauteuils en faveur du développement cinématographique dans l'est de la Seine-et-Marne,
- o 21 compagnies artistiques professionnelles soutenues pour leurs activités de création, de diffusion et d'action culturelle.
- o 14 lieux de proximité soutenus pour le développement de leurs projets culturels et artistiques
- o 850 dossiers de subventions instruits, proposés par la suite au vote des élus et répartis auprès des bénéficiaires.

DIRECTION DES ARCHIVES, DU PATRIMOINE ET DES MUSÉES (DAPMD)

Mots-clés : Collecter, conserver, restaurer, valoriser le patrimoine du département

Effectif : 138 agents

Budget primitif :

4,5 M€ en investissement et 1,47 M€ en fonctionnement soit 5,97 M€

Budget réalisé (reports et DM1 compris) :

Investissement		Fonctionnement (avec budget annexe)
Dépenses	5 682 793,11 €	1 393 661,56 €
Recettes	422 081,14 €	385 070,49 €

l'essentiel de l'action 2007 de la Direction :

- La réouverture du château de Blandy-les-Tours : fin du chantier de restauration et d'aménagement, inauguration (13 septembre)
- La politique handicap
- Publications :
 - * Le DVD « du Front populaire à la reconstruction, les archives de la 2^e Guerre Mondiale »
 - * Une bande dessinée : « Les aventures d'Aline : les tours de Blandy »,
 - * Un bel ouvrage « Le château de Blandy-les-Tours » (Editions Gaud, 216 p.

Chiffres-clés :

155 200 personnes concernées par une visite ou une médiation patrimoniale (tous secteurs confondus)
38150 visiteurs au château de Blandy-les-tours de l'inauguration (13 septembre) à décembre 2007
35 527 scolaires concernés par les actions de la direction
9110 visiteurs pour la Nuit des musées (17 mai)
8 expositions temporaires dans les 5 musées départementaux
69587 visiteurs dans les musées
188 dossiers de patrimoine soutenus (communes, associations et particuliers) pour 969 906 €

MÉDIATHEQUE DÉPARTEMENTALE

Mots-clés :

- . Centre de Ressources livre et lecture
- . Lecture publique
- . Aides et conseils aux bibliothèques
- . Formation des personnels de bibliothèque

Effectif : 37 agents

Budget primitif: 1 322 000 €

Budget réalisé: 1 275 000 €

La Médiathèque départementale est le centre ressources livre et lecture pour les bibliothèques-médiathèques de Seine-et-Marne et tous les acteurs institutionnels ou associatifs oeuvrant dans le domaine de la lecture.

Les collections

- 436 626 livres dont 54,5 % pour la jeunesse
- 134 titres de périodiques
- 37 275 documents sonores (CD, K7)
- 8 725 DVD
- 1 250 CD-ROM
- 53 expositions

Les collections sont diffusées dans le département (bibliothèques et publics particuliers : petite enfance, écoles, collèges, centres de loisirs).

Nombre de prêts : 181 200 documents et 102 expositions

Formation des personnels :

La Médiathèque a accueilli 631 stagiaires personnels de bibliothèque et médiateurs du livre au cours des 28 actions de formation proposées (46 journées stage ou rencontres professionnelles).

Thématiques : la gestion et le fonctionnement des bibliothèques, les TIC, les sciences, la poésie, le théâtre, la musique, le cinéma documentaire.

Conseils et expertise :

La Médiathèque départementale assure une aide sous forme d'information, de conseils et d'expertise auprès des collectivités et des bibliothèques.

Cette activité a représenté 110 journées de travail de bibliothécaires de la Médiathèque pour des interventions dans les bibliothèques du réseau.

Une politique culturelle innovante :

Les axes définis pour cette nouvelle politique ont été mis en place en 2007 par une mise en valeur de la création contemporaine (invitation d'auteurs contemporains dans le cadre des « A Voix Vives », de réalisateurs de films documentaires lors des cycles « A Tout doc », mise en place d'un cycle d'écoutes musicales actives avec une musicienne de la Cité de la Musique).

- Des rencontres « A Voix Vives » se sont adressées à des collégiens : 16 classes de collège.
- Une résidence d'auteur d'une durée de six mois s'est déroulée à La Ferté-sous-Jouarre avec Marine AURIOL.
- Une seconde résidence à Savigny-le-Temple – SAN de Sénart – a commencé en décembre 2007 avec Nathalie PAPIN.

De la petite enfance à la jeunesse :

Deux publications de BéBébutine ont été réalisées afin de présenter les albums et les documents sonores les plus remarquables pour les tout-petits.

Le Bébébus, véhicule itinérant a visité 19 communes et 22 structures petite enfance (crèches et halte-garderies) à raison de 5 passages dans l'année. Plus de 20 000 documents ont été prêtés.

La 3^{ème} rencontre professionnelle « Lecture et Jeunesse » en Seine et Marne organisée en partenariat avec l'Education nationale , le CRDP et la DDJS a réuni une centaine de bibliothécaires, enseignants et animateurs le 22 novembre à la Ferme du Buisson à Marne La Vallée.

16 classes de collèges ont participé aux lectures-rencontres A VOIX VIVES.

La nouvelle Section Image :

Plus de 8000 DVD ont été acquis en 2006-2007. Les premiers dépôts dans 13 bibliothèques du réseau de la Médiathèque ont été constitués. Des actions de médiation et de formation à la lecture de l'image ont été organisées à Nangis et à Dammartin-En-Goële.

Aides au développement des bibliothèques et de la lecture :

Le total des subventions d'investissement pour l'aménagement, l'informatisation et les équipements multimédia s'élève à 37 396 €.

76 bibliothèques ont bénéficié d'une subvention pour l'acquisition de documents écrits, sonores ou multimédia pour un total de 115 414 €.

14 aides aux actions d'animation autour du livre et de la lecture ont été attribuées à des bibliothèques ou des associations pour un montant total 17 359,50 €.

CABINET DU PRÉSIDENT

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

2007 aura permis à la direction de la communication de poursuivre et d'amplifier son action en faveur de la visibilité du Conseil général.

Dans ce cadre, le Département a profité de la mise en place du label "mobilien" sur les lignes Seine-et-Marne Express pour adopter une nouvelle identité visible de ses bus. L'objectif est aussi de favoriser l'identification des lignes Seine-et-Marne Express et d'en accroître l'utilisation par la population.

En matière de communication de proximité, le Conseil général a poursuivi son action destinée à mettre à disposition des habitants l'information que chacun peut attendre pour profiter pleinement des services existants sur le territoire et mis en œuvre par le Conseil général. Ainsi à l'occasion de la décentralisation des routes nationales, la direction de la communication a édité une carte routière diffusée à l'ensemble des seine-et-marnais via le magazine départemental, carte permettant à chacun de se repérer dans la nouvelle dénomination des routes.

Un guide des aides aux particuliers présentant l'ensemble des dispositifs d'aides mis en place par le Conseil général (Bébébonus 77, bourses jeunes, APA...) a également été diffusé via le Seine-et-Marne magazine, permettant à tous les habitants d'avoir accès à l'information et donc à ces aides.

2007 aura également été pour le développement de la communication une année de renforcement de sa communication multimédia :

un webjournal mensuel est désormais réalisé en régie. D'une durée de 6 minutes, il permet de traiter en images de l'actualité, complémentaire aux autres supports de communication.

Un site internet spécifiquement destiné aux jeunes, www.jeunesse77.fr a également été mis en ligne. Décidé suite aux rencontres de la jeunesse et à la volonté du Conseil général de renforcer l'information à destination des 13-25 ans, ce site internet a été préparé en régie et mis en service en août 2007.

A noter également pour l'année 2007 l'action mise en œuvre aux côtés de Seine-et-Marne développement, en particulier de la promotion économique de la Seine-et-Marne. Dans ce cadre, une campagne radio et presse écrite a été mise en place en juin, destinée à valoriser le potentiel économique de notre territoire. Par ailleurs, un magazine économique "Trajectoires" est désormais publié à un rythme bimestriel. Il permet de présenter à la fois l'action de SMD ainsi que celle des principaux acteurs économiques seine-et-marnais.

